

#1
8.00

L'ALS décapitée

LOS ANGELES (UPI, PA) — Une fusillade d'une violence inouïe mettant aux prises les policiers et des membres de l'Armée de libération symbiotique, à Los Angeles, a fait hier cinq morts au sein de l'ALS et un agent du FBI a identifié l'un d'eux comme étant Donald DeFreeze, un Noir de 33 ans, connu sous le titre de "général Cinque", c'est celui dont la voix a été entendue à plusieurs reprises sur les rubans magnétoscopiques transmis à la famille Hearst à la suite de l'enlèvement de Patricia.

On ignore encore si Mlle Hearst était dans la maison prise d'assaut par les policiers, mais des rumeurs indiquent qu'elle serait une des victimes.

Les porte-parole du FBI et de la police de Los Angeles ont maintenu le silence jusqu'ici, mais un agent de la police fédérale américaine a transmis à son bureau des informations selon lesquelles Camilla Hall et Nancy Ling Perry, deux autres femmes de l'organisation, étaient mortes également.

De son côté, le coroner a affirmé

que les corps des victimes sont mutilés à tel point qu'il est impossible d'en établir la race ou le sexe.

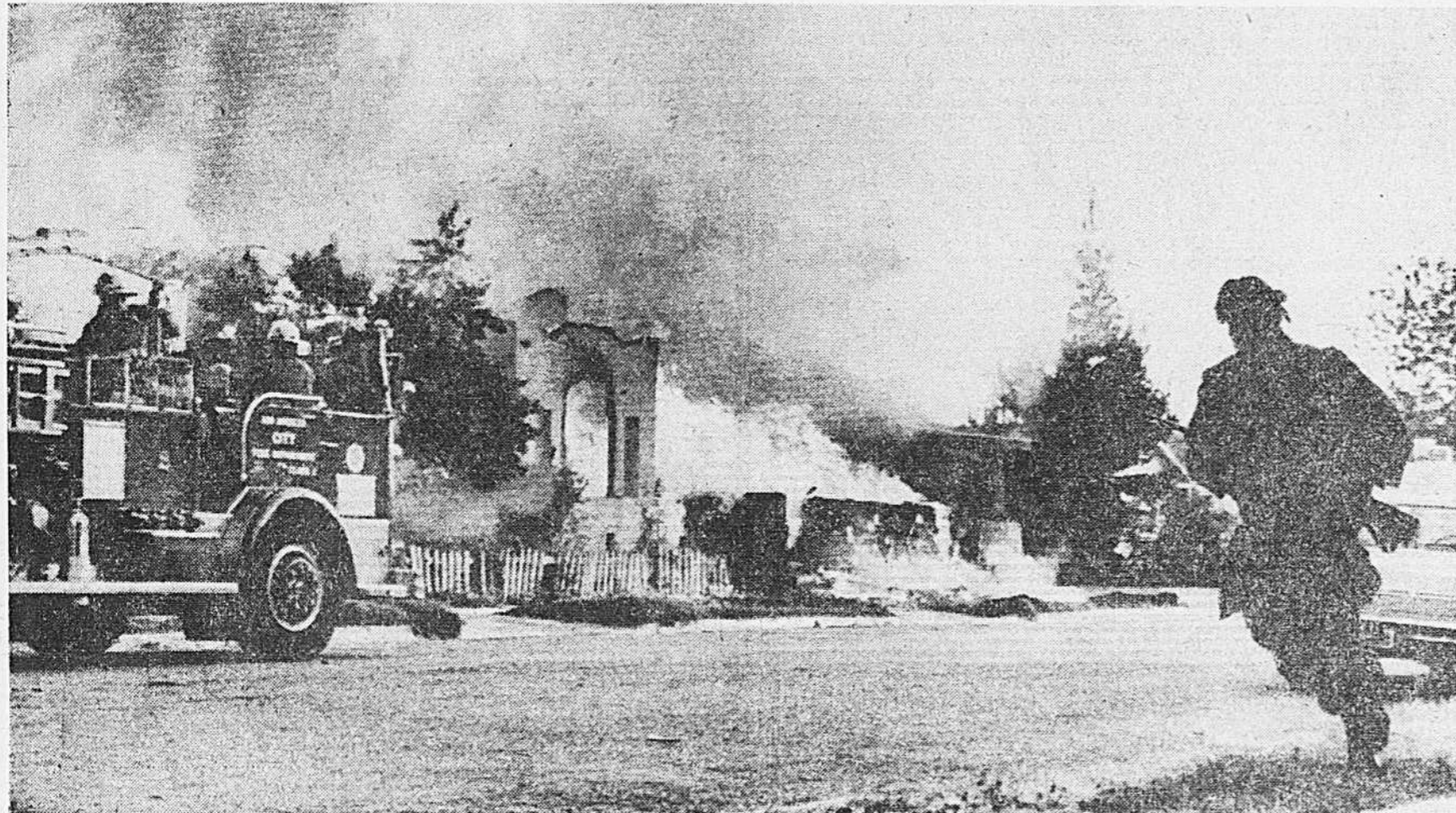
Environ 300 policiers s'étaient regroupés dans le centre-sud de Los Angeles avant d'encercler la maison où se trouvaient les membres de l'ALS. Ils avaient envahi une autre maison auparavant, mais celle-ci était vide.

En encerclant la deuxième maison, la fusillade éclata, puis un échange massif de coups de feu provenant d'une multitude de calibres d'armes et de grenades lacrymogènes s'en sui-

vit. La maison prit feu et fut littéralement détruite. Trois autres maisons ont été endommagées par les flammes. Un policier a été blessé d'une balle à une jambe.

Les personnes trouvées mortes dans la maison portaient des ceintures de munitions qui avaient explosé. C'est un incident qui s'était produit huit heures plus tôt devant un magasin d'articles de sport, au cours duquel trois membres de l'ALS avaient volé trois autos et kidnappé un jeune hom-

Voir L'ALS, page A 2



C'est cette maison en flammes que les policiers ont prise d'assaut hier pour prendre au piège des membres de l'Armée de libération symbiotique. La maison a été détruite au cours de la fusillade et cinq corps y ont été découverts.

La langue: le libre choix serait maintenu

Selon le quotidien Le Devoir, le gouvernement du premier ministre Bourassa maintiendra le droit des parents au libre choix de la langue d'enseignement de leurs enfants dans le projet de loi sur la langue qu'il présentera à l'Assemblée nationale mardi ou mercredi.

Cette liberté serait toutefois assortie de certaines conditions dont l'effet escompté sera d'orienter un nombre croissant d'enfants vers l'école française.

Le projet de législation stipulera que l'exercice du libre choix des parents sera soumis à un test d'aptitude linguistique et que seuls les enfants ayant démontré une maîtrise suffisante de la langue anglaise pourront être admis dans les écoles de cette langue.

Tous les enfants ne possédant pas une maîtrise satisfaisante de l'anglais seront dirigés vers l'école française.

Le projet de loi tel qu'il sera présenté consacrera la thèse du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier. Des pressions très fortes auraient été exercées également par d'autres ministres et députés afin d'en arriver à un tel bill.

Le gouvernement aurait étudié longuement, au cours des derniers mois, la possibilité d'apporter des amendements à la loi no 63 qui obligerait les immigrants et les parents francophones à inscrire leurs enfants à l'école française, mais il a voulu éviter toute distinction qui aurait pu paraître discriminatoire à l'endroit d'une partie de la population.

Le gouvernement proposera aussi que le ministre de l'Éducation dispose des pouvoirs nécessaires pour intervenir dans des situations où des transferts linguistiques nombreux donneraient lieu, comme à Laval, à des déséquilibres dangereux.

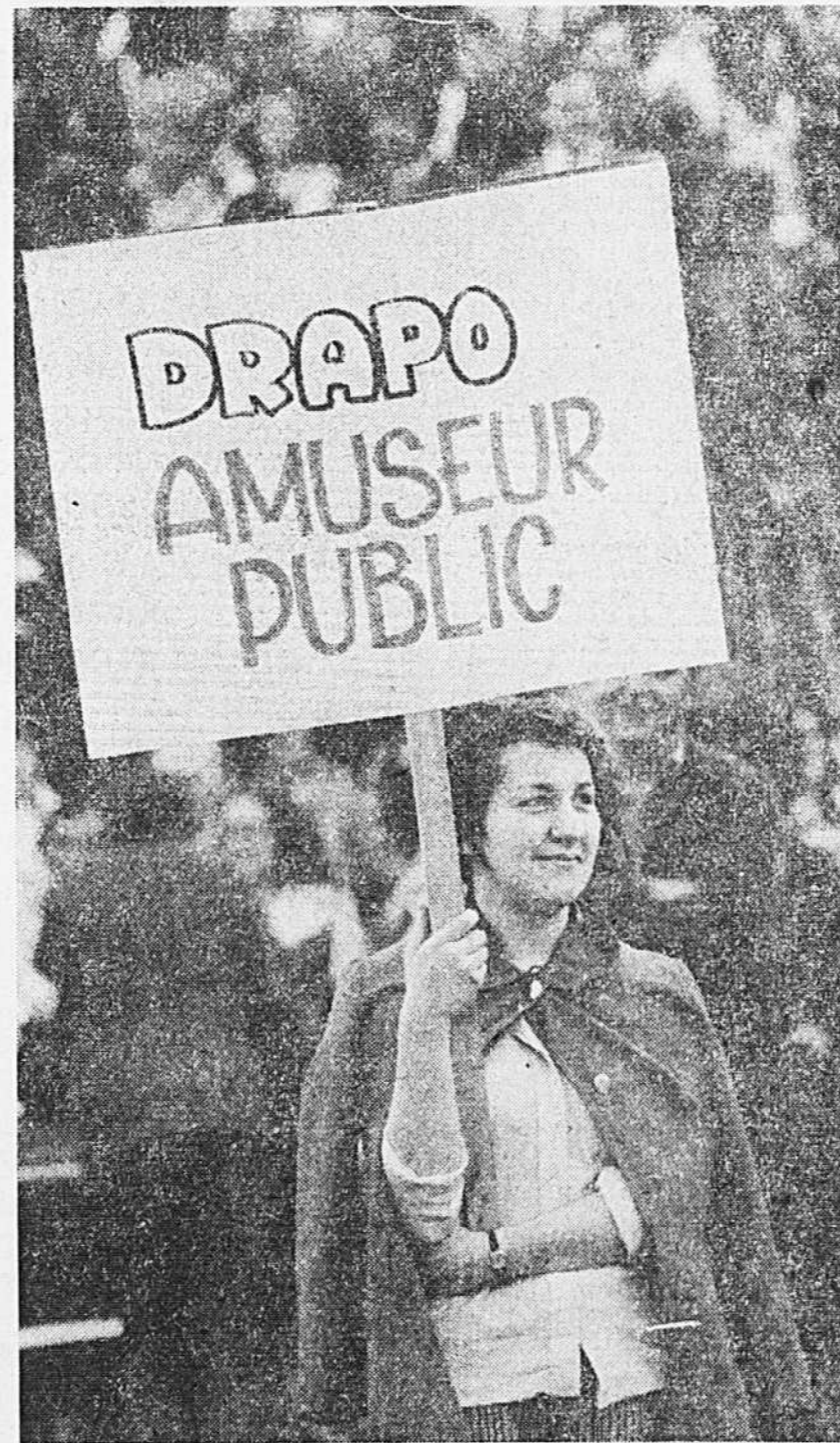
En 4 ans, les prix des chambres ont doublé

par Michel-G. TREMBLAY

En quarante mois, les prix des chambres dans des hôtels du Québec ont doublé, c'est-à-dire qu'ils ont augmenté dans des proportions dépassant même 100 pour cent.

Ainsi, le prix minimum d'une chambre double au Reine Elizabeth a passé de \$20, en 1970, à \$43, en 1974, une augmentation de 115 pour cent. Au Château Champlain, l'augmentation pour le même type de chambre a été de 80 pour cent, passant de \$26 à \$46 par jour.

Il n'y a cependant pas qu'à Montréal. Voir CHAMBRES, page A 2
Autres informations en page C 1



Quelque 600 fonctionnaires municipaux qui s'étaient rendus hier soir attendre et saluer à leur façon le maire Drapeau au restaurant Hélène-de-Champlain, sur l'île Sainte-Hélène, sont repartis sans l'avoir vu, à 20 heures, après plus d'une heure d'attente. Invité de la Jeune chambre de commerce, qui donnait un souper au restaurant de l'île, M. Drapeau devait y prononcer une causerie. Comme on sait, les fonctionnaires municipaux ont entrepris depuis quelques semaines une campagne de harcèlement des dirigeants de la Ville pour obtenir gain de cause en ce qui regarde leurs demandes salariales pour l'année 1974.

LE MIRACLE BRÉSILIEN...



À QUEL PRIX?

Cette année marque le dixième anniversaire du pouvoir militaire au Brésil. Dix années d'une "révolution" qui voulait faire la preuve du capitalisme comme outil de développement, dans une Amérique latine échaudée par l'aventure castriste de Cuba.

De la capitale futuriste, Brasília, aux villes bourdonnantes du Sud industriel et aux régions nordiques sous-développées, notre reporter, Paul Longpré, a tenté de prendre le pouls brésilien.

Une aventure de trois semaines précédée de longues heures à fouiller les dossiers. Des dizaines d'entrevues avec des personnalités des milieux politiques, journalistiques, économiques et religieuses. Un

Les "pièges diaboliques" des fédéayin

La gauche et la droite revendiquent chacune la moitié de la France — page A 5

Les automobilistes seront plus surveillés — page A 18

long entretien avec le célèbre évêque de Recife, Dom Helder Camara.

La Macumba sauvage et sublime dans la nuit de Rio. La majesté des grands fleuves et des 5.000 milles de plages de la côte Atlantique. La jungle étourdissante des gratte-ciel de Sao Paulo, sa banlieue cosse et ses taches de lèpre urbaine qu'on appelle favelas.

La misère scandaleuse des paysans du Nordeste. Le travail admirable de nombreux missionnaires — dont plusieurs Québécois — qui perçoivent avant tout leur rôle comme celui d'agents d'animation sociale et de "porteurs d'espérance", selon une merveilleuse expression de Dom Helder Camara.

Aux confins du Maranhao moyennageux, une ville qui refuse de mourir et qui garde les traces éloquentes de l'esclavagisme et des grandes "capitaineries" de l'empire portugais du 17e siècle.

Il y a de tout cela dans ces trois semaines au Brésil que LA PRESSE publiera en cinq tranches, à compter d'aujourd'hui. Malgré tout, ce reportage reste un simple survol du Brésil dont les réalités sociales, économiques et politiques sont à l'échelle de ce presque-continent et de ses 100 millions d'habitants.

page A 8

A Laval, la population scolaire s'anglicise

Un syndicalisme canadien fort: un mythe — page A 6

Dublin subit la terreur: 27 morts — page H 1

Ciment: une impasse totale

par Jules BELIVEAU

L'impasse est maintenant totale dans la crise du ciment, qui paralyse depuis près de trois semaines non seulement toutes les cimenteries de Montréal, mais aussi la majorité des gros chantiers de construction de Montréal, privant de ce fait environ 15.000 travailleurs de leur gagne-pain. Tandis que la journée d'hier était attendue dans divers milieux comme celle devant marquer le début du retour à la normale, elle a donné lieu au contraire à quelques événements qui, craint-on, n'ont fait qu'embrouiller davantage la situation.

Ce fut d'abord la décision inattendue du juge Gilles Poirier, du Tribunal du travail du Québec, qui a d'un seul coup rejeté la requête en accréditation syndicale de la section locale 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde du Québec (FTQ) auprès des 850 employés de Miron Lée et révoqué l'accréditation détenue par la section locale 415 du Syndicat international des travailleurs unis de l'industrie du ciment, de la chaux et du gypse (FTQ).

Cette décision a pour conséquence immédiate d'enlever aux employés de la cimenterie montréalaise leur statut de syndiqués, qu'ils avaient acquis il y a plus de 10 ans, et d'abolir leur convention collective de travail.

C'est donc partagés entre un vif sentiment d'incompréhension et une colère sourde que les employés de Miron, réunis en assemblée générale sous les auspices du "791", ont décidé hier soir de ne pas rentrer au travail, malgré les invitations pressantes que leur avait lancées dans ce sens leur employeur au cours des quelques heures précédentes.

En fait, ces invitations de la campagne Miron, transmises au téléphone par ses contremaitres et par ses surintendants après que fut connu le jugement du juge Poirier, rappelaient les employés au travail dans les plus brefs délais sous peine de congédiement pour les recalcitrants.

Comme deuxième conséquence, le jugement du Tribunal du travail auquel s'est ensuivie la décision des em-

Voir CIMENT, page A 2

Il ne reste que 325 patients à Notre-Dame

par Claudette TOUGAS

Aujourd'hui, à midi, il ne reste plus à l'hôpital Notre-Dame que 325 patients trop malades pour avoir été renvoyés chez eux. La capacité de l'hôpital est de 1.000.

Et si les 2.015 syndiqués CSN de l'hôpital poursuivent leurs débrayages de deux heures par quart de travail, votés en assemblée générale spéciale jeudi, et faits depuis, ils seront soumis aux mesures disciplinaires prévues par la convention collective, soit la suspension et le congédiement, selon la gravité de l'offense.

C'est ce qu'annonçait à la presse, hier soir, un porte-parole du Conseil d'administration de l'hôpital, insistant sur le fait qu'il préférerait "agir dans la légalité", plutôt qu'opter pour le lock-out.

Ont-ils songé à l'injonction? Oui. Mais ils ont refusé cette idée "parce que le climat à l'intérieur de la rentrée du personnel, suite à une injonction, est pire qu'avant".

Plus tôt, dans l'après-midi d'hier, une rencontre a eu lieu avec l'exécutif du syndicat et s'est soldée par un échec. L'administration alléguant que le syndicat ne voulait pas négocier de bonne foi, exigeant avant toute chose que l'employeur s'engage à n'infliger aucune mesure disciplinaire aux syndiqués, et ne fasse pas de coupures de salaire pour leurs débrayages sporadiques.

Ce à quoi l'administration a dit non. Et même si un seul des plus de 300 griefs du syndicat a été réglé (un cas de suspension annulée), elle n'a pas tardé, la rencontre terminée, et après consultation avec le Conseil d'administration, à faire savoir par lettre aux six grévistes du service d'inhalothérapie (en grève, eux, depuis mercredi), qu'ils étaient suspendus pour des périodes de deux ou de sept jours, "selon l'offense".

Au sujet des inhalo-thérapeutes (me- Voir PATIENTS, page A 2

SOMMAIRE

- Arts et Lettres: E 1 à E 21
- Bandes dessinées: C 17
- Bâtir au Québec: F 1 à F 3
- Bricolage: F 4
- Bridge: C 19
- Cinéma: E 10
- Critique du samedi: A 2
- Décès, naissances, etc.: G 19
- "Dites-moi, docteur": B 6
- Echecs: C 19
- Economie: A 18 à A 21
- Editorial: A 4
- Enigme de la semaine: C 19
- Horoscope: B 3
- Informations étrangères: H 1
- Informations nationales: A 7
- Jardins et maisons: F 1
- Les maux de notre langue: H 9
- Loisirs et récréation: C 17, C 18
- Mon oeil sur Montréal: B 3
- Mots croisés: G 5
- Nos amis les bêtes: G 6
- Petites annonces: F 4 à F 12, G 1 à G 16
- Polichinelle: C 19
- Radio et télévision: E 19
- Sciences: A 10
- Sports: D 1 à D 9
- Timbres: C 19
- Tribunaux: A 12, B 8
- Ultimatum: G 1
- Vacances-voyages: C 1 à C 16
- Vivre aujourd'hui: B 1 à B 7

7e COURSE 16 MAI 1974

LOTTO PERFECTA

ORDRE: \$1,075.90

DÉSORDRE: \$36.60

VENTES TOTALES: 757,746.00

RÉSULTAT: A B C D

7 3 2 9

la critique du samedi

musique cinéma danse théâtre variétés

Madden au Beggar's Workshop: le terrible poids de l'ombre

THE NIGHT NO ONE YELLED par Peter Madden. Mise en scène: Peter Duffy. Décor: Charles Van Vliet et Valerie Tocco. Costumes: Kathy Stern. Éclairages: Tom Montvius.

Distribution: Domicer Awhile (Bugs); Cid Darrow (Snitch); Enzo (Benny); Michael Fernandes (Ralph); Martin Kavan (Big Bertha); Jorma Lindqvist (Rocky); Peter MacNeil (Harry); Richard Martineau (Lumpy); Mike Meagher (Yorky); Gil Tocco (Old Man); Eric Sutton et Kevin Fenlon (Steve et Rudio, deux joueurs d'échecs); Bob Ross et Daniel Farnery (deux adolescents); Greg Kratch, Silvan Alexander, Bob Meneray et Bill Michaud (cinq gardes).

Production du Beggar's Workshop Theatre au Playrights' Workshop Theatre, 207 de la Commune (angle St-Pierre) dans le Vieux Montréal. Ce soir et demain soir à 19h, et 21h30, et de mercredi à dimanche soir prochains à 20h.

par Jean-Paul BROUSSEAU

Peter Madden est probablement le seul prisonnier canadien à avoir jamais reçu sa libération conditionnelle en se donnant pour métier autre chose que... la plomberie.

Envoyé à l'école de réforme une première fois à 11 ans, il n'a jamais passé plus d'un an hors de prison, ce qui est un pénitencier de Collins Bay en Ontario ou dans d'autres centres de détention de cette province.

Après avoir beaucoup lu (Beckett et Ionesco entre autres), il s'est décidé à écrire une pièce, "Criminal Record", d'abord produite par des prisonniers à l'intérieur des murs, puis reprise par les mêmes — sous bonnes gardes — sur invitation au Dominion Drama Festival en 1971. La même pièce est ensuite adaptée à l'écran par l'Office National du Film sous le titre: "Cell 16".

Depuis lors, Peter Madden, grâce aux contacts qu'il s'était faits avec les cinéastes du ONF et, plus tard, d'autres créateurs, a réussi à obtenir sa liberté. Il vit à Montréal, est père d'un enfant d'un an et demi et doit même, aujourd'hui, refuser du travail comme scripteur pour des producteurs indépendants.

Ce long préambule, non pas pour excuser les réserves que j'aurai à faire sur sa pièce, mais tout au contraire pour prévenir les Québécois de langue française qui la verront que Madden a réussi ce qu'aucun journaliste n'a fait jamais: donner, dans l'argot des prisons, une idée érasane du climat même de solitude, de violence larvée, de tricheries, de feintes et de mesquineries quotidiennes de ceux qui perpétuent un système de détention pareil — tout en donnant à voir par l'absurde les raisons compréhensibles mais insuffisantes qu'ils croient avoir de ne pas nous inviter à y regarder quelquefois d'un peu plus près.

J'ai parlé tantôt des réserves que je ferais. Et, pourtant, si j'écris que la pièce a moins de progression dramatique que le "Fortune and Men's Eyes" de Herbert, que va-t-on pouvoir comprendre si j'ajoute cependant que la vérité de son climat est tout aussi irréprochable?

En fait, cette progression dramatique dont on parle pour le théâtre arrivé, cela part, n'est-ce pas, d'une affaire "arrangée avec le gars des vues", non? Parce qu'en prison, la

vie n'a pas de "progression dramatique". On lit, on écoute son carré en empruntant du Ajax au voisin, on se taquine, on s'eng... même — pour dire tout à coup: "Mais, bon Dieu, nous sommes entre amis, non?" Et la gravosserie des propos qu'on tient sur le sexe vient justement du fait que cette fonction-là, elle aussi, a été mise, comme on dit, à l'ombre...

Et puis, on écrit des lettres. Quand on a dehors quelqu'un qui en écrit. Et quand on le fait, on se demande même comment dire les choses les plus simples, et si en les disant, ce n'est pas vers la folie qu'on plonge. "Comment dit-on: je veux sortir?", demande l'un des prisonniers. "Comment s'arrêter de penser?" poursuit-il, au bout de ce dialogue sans vrai vis-à-vis qu'il pousse bien au-delà des simplismes habituels...

Et au bout de cette philosophie de la claustration, celui des prisonniers qui est probablement le porte-parole de l'auteur déclame, après une longue tirade: "Il faut penser à demain". Ce à quoi l'un de ses compagnons répond: "Demain, j'ai 400 chemises à laver. Qui veut penser à cela?"

Si j'ai pu donner à comprendre que le texte de Madden est une méditation parfois fort éloquente sur l'arrêt même du temps, un mot, maintenant, sur l'espace que le Beggar's Workshop a traité de maîtrise façon.

Sur le papier et dans de sérieux articles de revues d'architectes, j'ai lu, oui, moi aussi, de ces rêves où les spectateurs pourraient se trouver sur des plateaux en plein milieu de l'action scénique.

Eh bien, les artisans de ce spectacle ne se sont pas contentés d'en rêver. Ils l'ont fait. Vous aurez, après cinq minutes, la si accablante impression d'être vous-même en prison que vous en suffoquerez que vous étoufferez.

La distribution, si je ne m'abuse, ne contient aucun professionnel anglophone du théâtre à Montréal. Ce qui ne veut pas dire qu'elle fait mal son travail. S'en détachent plus particulièrement Michael Fernandes, Domicer Awhile, Jorma Lindqvist et Martin Kavan.

J'ai déjà suffisamment vanté l'impression que procure (!) le décor pour faire comprendre que c'est l'une des réussites de cette production. J'ajoute que les éclairages sont conçus pour y ajouter, en rappelant que la lumière du soleil ne pénètre jamais jusqu'au trou dans lequel ces hommes font leur "temps".

La première de cette pièce ayant eu lieu le 9 mai dernier, je pense que ce journal doit des excuses aux artisans de ce spectacle pour avoir négligé, sans malice cependant, d'en informer plus tôt ses lecteurs. En espérant que ceux dont l'anglais est assez souple pour l'expérience (et il le faut) se ressentent dans les quelques jours qui restent.

La fusillade a été transmise en direct par les stations de télévision et de radio de l'endroit et les coups de feu étaient entendus très clairement sur les ondes.

Le FBI avait appris quelques jours avant qu'un homme et deux femmes tous trois blancs, vivaient dans la région depuis une semaine. Deux d'entre eux ont été identifiés comme étant William Taylor Harris, 29 ans, un des fondateurs du groupe terroriste, et sa femme Emily, 27 ans.

La deuxième femme avait environ 22 ans, était jolie et avait le teint pâle. La directrice du FBI à Los Angeles, M. William Sullivan, lorsque interrogé sur la question de savoir s'il s'agissait de Patricia Hearst, a répondu: "Nous n'avons pas de preuves".

Un porte-parole de la famille Hearst, M. John Lester, a déclaré que le sentiment général parmi la famille était que tout était fini. "Nous prions Dieu pour que Patty soit ailleurs", a-t-il conclu avant de se retirer dans la luxueuse résidence de Hillsborough, en Californie.

CIMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

ployés de Miron débouche sur la poursuite de la paralysie dans les autres cimenteries et dans les chantiers de construction: des employés de Simard-Beaudry et de Ciment Indépendant, dont les syndicats sont membres du 791, se sont dits bien résolus, hier soir, à continuer leur arrêt de travail de solidarité. Du côté des 800 employés de Francon, qui sont, eux, membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et dont environ 500 ont été mis à pied par leur employeur, on entendait fort peu d'espoir au sujet d'une reprise prochaine des opérations régulières. Quant à l'activité dans les chantiers de construction paralysés, il est impossible qu'elle reprenne avant l'arrivée des prochaines (ou lointaines?) livraisons de béton.

Entre-temps, la situation est venue malgré tout hier soir à un cheveu de déboucher sur une solution. Des pourparlers entrepris entre la direction de Miron et des représentants du 791 ont toutefois échoué sur le refus de la compagnie de signer un mémoire d'entente prévoyant le retour au travail des employés aux conditions suivantes: que la convention collective en vigueur jusqu'à hier continue de régir les relations de travail jusqu'à ce que les employés puissent être de nouveau représentés par un syndicat; que la compagnie ne procède à aucun congédiement ou à aucune représaille contre quiconque de ses employés à la suite de leur débrayage illégal; que les trois employés congédiés la semaine dernière soient réembauchés.

Si le 791 a "perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre", a déclaré hier un représentant syndical: toute la soirée, hier, il a recueilli de nouvelles demandes d'admission des employés de Miron comme membres de l'International Union of Operating Engineers, Local 791".

Le 791 espère ainsi contourner un obstacle du Code du travail selon lequel un syndicat débouté devant un tribunal doit laisser s'écouler 90 jours avant de présenter une nouvelle requête en accréditation.

Ce "détour" fait immédiatement penser à l'une des raisons majeures pour laquelle le juge Poirier a rejeté la requête précédente du 791. Dans son jugement de 20 pages, le juge soulignait en effet que "La requête en accréditation a été faite par l'Union des opérateurs de machinerie lourde du Québec (FTQ), local 791, alors que la résolution qui accompagne cette requête a été adoptée par l'Union des opérateurs de machinerie lourde du Québec". Après avoir noté plus loin qu'il s'agit de deux entités distinctes (un local et une union), le juge déclare la requête présentée inexistante puisqu'elle est "entachée d'une irrégularité de fond et non d'un vice de forme".

Quant à la partie concernant le 415, le tribunal dit, entre autres choses, qu'il n'a pas d'autre choix que de révoquer son accréditation parce qu'elle "ne représente plus la majorité du groupe pour lequel elle est accréditée".

PATIENTS

SUITE DE LA PAGE A 1

nacés, selon le syndicat, d'être congédiés et non menacés de congédiement, selon l'employeur, l'administration n'a pu que reconnaître la nouvelle parue dans LA PRESSE d'hier, à l'effet que, faute de personnel, 2.324 des traitements prescrits par des médecins en oxygène-thérapie n'avaient pas été donnés les 26 premiers jours de février dernier.

Toutefois, la directrice du nursing et des soins infirmiers, soeur Bernadette Poirier, a tenu à préciser que malgré le manque de personnel, les traitements essentiels avaient été et sont donnés. Et que très bientôt, deux autres techniciens en inhalo-thérapie seront embauchés.

Rappelons que les préposés en inhalo-thérapie sont appelés à être remplacés seulement au fur et à mesure qu'ils quitteront Notre-Dame (selon l'administration) par des techniciens dûment diplômés de cégeps.

Mais, selon les préposés (qui ont reçu leur formation à l'hôpital même), on fait tout pour qu'ils quittent rapidement: leur fardeau de tâches étant trop lourd.

On compte à Notre-Dame, actuellement, six techniciens et six préposés; à Maisonneuve, hôpital de même importance, ils sont 25 à temps plein, sept à temps partiel, sans compter quelques stagiaires.

Bref, à Notre-Dame, les négociations n'augmentent pas pour un règlement rapide du litige.

Et si le syndicat n'est pas prêt de lâcher son bout de bâton, l'administration a décidé, elle aussi, "de faire le nécessaire, non seulement pour régler le grief actuel mais pour vider l'abcès une fois pour toutes".

Mais l'administration a déjà fait une entorse à la Loi 65. Loi qui encourage la participation des usagers et du personnel au sein des conseils d'administration des hôpitaux.

Selon le syndicat, il ne faut pas tenir compte de la présence "des supposés élus au Conseil par les usagers". Parce qu'ils ne sont absolument pas représentatifs des clients, l'une étant gérante d'une clinique médicale privée, l'autre étant entrepreneur.

Alors quelle a été la participation de l'élu du personnel au Conseil, hier après-midi, quand on y a discuté des mesures disciplinaires à prendre?

L'administration dit lui avoir demandé de se retirer du débat, prétextant que la direction de l'hôpital n'assistait pas aux réunions de l'exécutif du syndicat.

Gilles Lévesque a refusé. On a reconnu qu'il tenait là un point de droit défendable. Mais les membres ont contourné cette difficulté en donnant pleins pouvoirs au directeur.

La chose sera incessamment présentée au Contencieux de la CSN qui jugera des mesures à prendre.

L'administration dit avoir demandé à ses syndiqués de cesser leurs refus de travail, "comme s'il n'y avait plus de cadre à qui on devait obéir".

Le syndicat répond qu'il n'a jamais ordonné à ses membres de plier de

tels gestes. S'ils le font, ce sont des décisions individuelles.

L'administration dit avoir consulté de façon exagérée depuis quelques mois et avoir supporté, déjà, trop d'actes de vandalisme.

Et je cite: depuis septembre 73, des lavabos et des douches ont été bouchés, on a mis le feu dans les couloirs, les ascenseurs, des poubelles, on a brisé des fils téléphoniques, de la colle a été répandue et — plus grave — il y a aussi eu bris d'appareils fort coûteux (l'un de \$4.000) et situés dans des endroits où seuls les employés ont le droit d'entrer.

Ils sont peut-être une cinquantaine de têtes fortes, dira encore l'administration et ils intimident les autres.

Les syndiqués nient, ripostent et brandissent leurs plus de 300 griefs non réglés, certains attendent depuis De leur côté, les infirmières de l'hôpital Notre-Dame, au nombre de mille environ, ont décidé, tôt ce matin, de rejeter l'idée de déclencher des grèves sporadiques pour appuyer leur deux mille confrères.

Le vote qu'elles ont pris en assemblée a été majoritaire. Elles ont repoussé cette mesure dans une proportion d'environ 72 p. cent.

CHAMBRES

SUITE DE LA PAGE A 1

réel où les prix ont augmenté dans cette proportion.

À Québec, le Château Frontenac affichait en 1970 un prix minimum de \$13 et, en 1974, un prix minimum de \$29, pour une augmentation de près de 130 pourcent. Un autre hôtel de Québec, le Clarendon, a connu une augmentation de l'ordre de 150 pour cent, les prix passant de \$8 à \$20 par jour.

Il s'agit en outre dans chacun de ces cas de prix minimum. En fait, si l'hôtelier n'a plus de chambres disponibles à ce bas prix, il offre alors des chambres à des prix supérieurs qui viennent encore s'ajouter au pourcentage d'augmentation des prix.

Par ailleurs, si l'augmentation a été de l'ordre de 100 pour cent au cours des trois dernières années dans ce secteur de l'industrie touristique, il n'avait même pas dépassé 10 pour cent d'augmentation de 1967, l'année de l'Exposition, à 1970.

Le prix minimum d'une chambre double au Reine Elisabeth était en effet de \$19, en 1967 et de \$20 en 1970. Au Château Frontenac de Québec, le prix demeurait inchangé à \$13.

Toutes ces statistiques proviennent de l'analyse des différents répertoires des hôtels du Québec, une publication du ministère du Tourisme, à qui les hôteliers devaient, jusqu'à cette année, remettre l'éventail de prix de leurs chambres afin de les publier dans le répertoire, et surtout se conformer aux prix minima et maxima.

Dans le guide des hôtels du Québec de 1974, ce règlement n'est plus en vigueur de sorte que les prix sont indicatifs.

En page cahier du Tourisme et des Loisirs d'aujourd'hui, nous présentons d'ailleurs les résultats détaillés de notre enquête sur le coût d'augmentation des prix dans des hôtels du Québec.

Service exclusif pour vos draperies

Draperies Aubusson

GRAND CHOIX DE TISSUS
Confection et installation soignées
FACILITÉS DE PAIEMENTS
Pour un estimé gratuit
254-6012



UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez des aujourd'hui le coupon ci-dessous.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste Catherine, suite 108
Montréal H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mlle Age.....
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Téléphone.....

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité...
- Si vous êtes nouveau dans la ville, et souhaitez vous faire des amis...
- Si vous ne rencontrez pas suffisamment de monde durant vos loisirs...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcée(e) ou séparée(e) et souhaitez recommencer à neuf...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard...

L'ALS

SUITE DE LA PAGE A 1

me de 18 ans, qui a conduit les policiers à cette maison.

Peu de temps après le début de la fusillade d'hier, qui a duré une heure environ, lorsque le feu a pris, une femme noire est sortie de la maison en courant et en criant: "Ils me détenaient en otage, ils me forçaient à rester avec eux."

Les policiers l'ont aussitôt précipitée par terre, l'ont menottée puis l'ont soustraite au champ de bataille. Elle fut conduite dans un hôpital, où elle fut identifiée comme étant Mme Christine Johnson, âgée de 35 ans. Les voisins ont affirmé qu'elle habitait dans la maison où s'étaient réfugiés les membres de l'ALS. Elle fut blessée de balles à une jambe et au dos, mais son état n'inspire aucune crainte. Les agents du FBI procédèrent à son interrogatoire.

Le commandant Hagan, qui dirigeait les opérations policières, s'est dit surpris de l'ampleur de la contre-attaque des membres de l'ALS. "Il s'agissait virtuellement d'une petite guerre", a-t-il dit.

LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum 45 — Maximum 65
Ensoleillé, nuageux dans l'après-midi

DEMAIN
Ensoleillé

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15
Lundi au vendredi 1.00
Samedi seulement 0.35

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272
REDACTION 874-7070
EDITORIAL 874-7030
PROMOTION 874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
par porteur: 13 26 52
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00
Samedi seulement* 9.10 18.20

PETITES ANNONCES 874-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16.30h

par courrier:
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40

GRANDES ANNONCES 874-7300
Détailants
National, Télé-Press, Vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTEABILITÉ 874-6892
Grandes annonces 874-6901
Petites annonces

* Minimum de 26 semaines
Côte-Nord, par avion, 0.40

VENTE DE TAPIS

ENTREPÔT: 8280, boul. Saint-Laurent
MAGASIN: 1477, rue Mansfield

AU SERVICE DE MONTRÉAL DEPUIS 35 ANS

25% à 50% DE RABAIS

Satisfaction garantie ou argent remis
Avant d'acheter ailleurs, magasinez et comparez!

ROULEAUX À SOLDER:

VERGE CARREE	DESCRIPTION	PRIX LISTE CARREE	NOTRE PRIX CARREE	GRANDEUR APPROX	DESCRIPTION	PRIX LISTE VERGE CARREE	NOTRE PRIX VERGE CARREE
100	Rouge, tapis interieur, extérieur	4.99	2.99	3'2" x 12'	Bleu, nylon cisele, caoutchouc	30	10
100	Bleu, tapis interieur, extérieur	4.99	2.99	12' x 7'3"	Beige tweed commercial	95	50
33	Vert nylon shaggy imprimé	8.99	4.99	12' x 5'	Rouge nylon shaggy	40	20
48	Blanc polyester shaggy tres epais	14.95	7.99	9' x 8'6"	Jaune acrylon velours uni	94	39
80	Vert polyester cisele tres epais	10.95	4.99	9' x 22"	Blanc antique nylon tres epais	100	50
60	Rouge polyester cisele tres epais	10.95	4.99	9' x 9'5"	Pourpre nylon cisele caoutchouc	75	29
62	Blanc os nylon frise epais	11.95	6.99	9' x 9'5"	Vert nylon shaggy caoutchouc	198	110
60	Lilas nylon shaggy epais	11.95	6.99	12' x 13'	Or nylon tweed caoutchouc	80	29
100	Bleu polyester velours epais	13.95	6.99	9' x 17'6"	Blanc antique, nylon shaggy, tres epais	260	170
80	Brun polyester velours epais	13.95	6.99	9' x 9'	Or, tweed, nylon caoutchouc	112	72
130	Brun nylon cisele deux tons	9.95	5.50	12' x 9'3"	Lilas nylon tweed caoutchouc	72	29
60	Brun nylon shaggy epais	10.95	6.99	12' x 10'5"	Beige blanc nylon shaggy	132	69
80	Or nylon cable epais	15.95	8.99	12' x 12'	Vert nylon frise	168	84
				12' x 12'	Or nylon, tweed, caoutchouc, tel quel	110	75
				11'9" x 11'9"	Blanc nylon cisele epais	189	95
				12' x 15'8"	Rouge nylon shaggy tres epais	321	189
				12' x 11'6"	Ivoire nylon shaggy	175	79
				12' x 13'6"	Rouge nylon shaggy tres epais	306	180
				9' x 10'5"	Lilas, nylon, cisele, caoutchouc	70	42
				9' x 22"	Vert nylon, shaggy, caoutchouc	169	110
				12' x 12'10"	Rouge nylon velours caoutchouc	170	102
				12' x 8'	Vert nylon cisele caoutchouc	99	49
				12' x 13'7"	Blanc nylon shaggy caoutchouc	162	106
				12' x 17'3"	Or nylon cisele epais	230	92
				12' x 14'2"	Or Wilton frise laine	345	169
				12' x 11'2"	Bleu Wilton frise laine	225	135
				12' x 16'7"	Lilas nylon cisele epais	220	89
				12' x 9'	Violet nylon shaggy	120	59
				11'6" x 9'	Vert nylon shaggy tres epais	456	229

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous desirez
CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

TAPIS NYLON VELOURS UNI

Or, bleu, vert, rouille
Prix liste \$9.95

NOTRE PRIX \$4.99

NYLON SHAGGY TRÈS ÉPAIS ET SERRÉ

Meilleure qualité faite au Canada, Brun, or, orange, vert, blanc, os, etc.
Divers rouleaux à solder!

Prix liste \$15.95 à \$18.95

NOTRE PRIX \$9.95

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

NYLON CISELÉ ÉPAIS DESSOUS MOUSSE

Or, vert, etc.
Prix de liste \$7.99

NOTRE PRIX \$3.99

Nous avons aussi un grand choix de tapis modernes shaggy au 1477, rue Mansfield, à prix réduits.

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot, une rue au nord du parc Jarry)
1477, rue Mansfield 288-4113

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
editorialiste en chef

Après le congrès du CTC

A leur retour de Vancouver, les dirigeants de la Fédération du Travail du Québec (FTQ) diront toute l'étendue des conquêtes qu'ils ramèneront du congrès du CTC (Congrès du travail du Canada).

Ce qu'ils réclamaient, c'est une autonomie plus grande, une liberté de mouvement élargie aux plans des services d'éducation syndicale et des conseils régionaux, administrés jusqu'ici par le CTC. Or, ils ont obtenu gain de cause, et cet accroissement d'autonomie va se traduire par une entrée nouvelle de fonds dans les coffres de la Fédération. Voilà ce qui s'appelle des résultats concrets.

Les délégués ont dû se montrer grandement persuasifs. Car, au départ, il semble que leurs demandes aient été reçues dans un climat d'indifférence sinon d'hostilité. La radio (anglophone) a retransmis une partie de l'intervention de Fernand Daoust s'adressant aux congressistes dans ces termes: "I beg you to understand... we have enemies and a rival organisation...". C'était le ton de l'imploration ("I beg you") et si les "ennemis" n'ont pas été plus clairement identifiés, on peut supposer qu'il s'agit des éléments de la société avec lesquels la FTQ a des démêlés constants. Quant à l'organisation "rivale", on peut aisément imaginer qu'il s'agit de la CSN.

Il n'est pas sans intérêt de noter que cette poussée autonomiste de l'aile québécoise du CTC se conjugait, au cours du congrès, avec une autre tendance, qui pousse à une émancipation progressive du mouvement ouvrier canadien vis-

à-vis de ses maîtres américains. Cette volonté de se démarquer par rapport aux organisations américaines a été suffisamment forte pour porter à la tête du CTC (c'est-à-dire à l'exécutif) trois candidats sur quatre reconnus pour favoriser une liberté accrue de manoeuvre vis-à-vis des directions américaines.

Comme nous allons avoir des élections, M. David Lewis, chef du parti NPD, n'était pas homme à oublier de se montrer dans une réunion où il compte tant de sympathisants.

Il y fit un discours électoral. Il s'en prit surtout au parti conservateur, à cause d'un article du programme des conservateurs, qui recommande le gel temporaire des salaires et des prix comme méthode de freinage de la poussée inflationniste.

Le chef du NPD ne veut absolument pas de ce remède, et, naturellement, il ne veut surtout pas d'un gouvernement conservateur à Ottawa.

Comme il a suffisamment prouvé que les libéraux ne lui plaisent pas davantage, il ne reste plus qu'à élire un gouvernement NPD. C'est sans doute la conclusion à laquelle M. David Lewis arrive lui-même.

Il reste fort douteux qu'il soit suivi sur ce terrain par une majorité de Canadiens, et il n'est même pas prouvé que tous les délégués du CTC qui l'ont applaudi à Vancouver vont voter pour ses candidats le 8 juillet. Aux élections, les syndiqués se comportent comme tous les autres électeurs et ne connaissent qu'une loi: la liberté totale de choix.

Guy CORMIER

\$300,000,000 dépolitisés!

Le ministre des Affaires sociales, MAS, M. Claude Forget, vient de poser un geste qui le situe d'emblée dans la ligne de pensée de son prédécesseur, M. Claude Castonguay. Il a soumis un plan d'investissement d'immobilisation de cinq ans pour les hôpitaux. Au moins \$300,000,000 sont en cause.

Il a donc d'abord, avec l'aide des conseils régionaux de santé et de services sociaux (CRSSS), procédé à l'inventaire de nos ressources en ce secteur. Puis, il a décidé quels projets d'agrandissement ou de construction ou de rénovation étaient nécessaires. On imagine qu'il y a eu projections des besoins de la population.

Ce mode de procédure relève d'une planification qu'il nous faut supposer honnête et intelligente. Il soustrait ainsi la construction ou l'agrandissement des hôpitaux aux pressions politiques ou autres.

Une fois un projet accepté, les promoteurs transigent par la suite avec la Direction générale de la programmation du MAS. Le ministre tente de mettre fin au "lobbying" traditionnel de certains groupes. Les changements de cap subits et inexplicables se feront sûrement moins fréquents.

Les voyages, à Québec, pour voir "Dieu le Père" (le premier ministre ou le ministre des Affaires sociales) devraient disparaître de nos moeurs politiques.

Quant à l'arbitraire des technocrates dont beaucoup se plaignent, il trouve dans le projet de M. Forget une contre-partie qui devrait faire le poids: la présence des CRSSS.

Il est probable que ce plan, qui emportera l'adhésion de principe des intéressés, déçoit en pratique certaines ambitions ou met fin à des rêves légitimes mais peu réalistes. On ne saurait plaider à tous.

Il est possible, également, que le plan présente des erreurs dans l'évaluation des besoins. Le ministre a prévu un mécanisme permettant de corriger la rigidité du cadre qu'il impose. Chaque année, une révision sera faite.

Si la situation a évolué de façon imprévue, les institutions et les groupes en cause pourront faire leurs représentations. C'est du moins ce que l'on croit comprendre.

Il faut souhaiter que les CRSSS participent à cette révision. Par définition, ces organismes sont plus près du public que le MAS, puisqu'ils oeuvrent sur une base régionale. Ils ne sont pas, en principe, politisés. On voit d'ores et déjà un rôle important qu'ils sont appelés à jouer.

Le public devra s'en souvenir et compter sur eux. Et le ministre, compter avec eux!

Claire DUTRISSAC

L'Église et l'État divorcent

Le choix des 60 pour cent d'Italiens qui se sont prononcés en faveur de la loi sur le divorce signifie-t-il une défaite pour l'Église?

L'Église italienne reçoit sûrement un dur coup. Elle aura perdu quelques illusions. Elle devra changer quelques attitudes. Rome n'est plus ce qu'elle était.

La Démocratie chrétienne, toujours soutenue par le Vatican, s'oppose officiellement au divorce. Cette fois, l'appui de l'Église hiérarchique n'a pas suffi à soutenir son projet.

De plus, l'épiscopat italien avait enjoint les catholiques de voter pour l'abrogation de la loi. La conscience devenait alors engagée. Longtemps silencieux malgré l'ampleur que prenait le débat, Paul VI appuya finalement la position des évêques. Il a semblé avoir beaucoup hésité. D'autant plus que plusieurs pasteurs ne semblaient pas vouloir suivre les directives épiscopales. C'est peut-être un geste d'unité, plus que d'appui, que posa le Pape.

Un vote pour le divorce signifiait donc, en même temps, un appui à la gauche politique et une responsabilité religieuse. On comprend que le Saint-Père ait appris avec "stupeur et douleur" les résultats du vote. Ils indiquaient les nouvelles attitudes d'un peuple qui se transforme.

Pourtant, une telle prise de position de la part d'une majorité de catholiques italiens n'a rien de dramatique. Les Italiens ont conservé leur même foi religieuse qu'ils savent exprimer à leur façon. Mais ils ont vu, dans la question du divorce, une situation où il convenait de séparer le religieux du profane. Ils ont jugé excessive la demande de leurs évêques. Et les évêques sont bien obligés d'admettre, aujourd'hui, que leur geste fut malheureux. Il a pu, d'une certaine façon, entraîner des gens qui ne favorisaient pas une loi sur le divorce, à voter en sa faveur, tout simplement pour exprimer leur liberté dans ce domaine.

Dans sa déclaration sur la liberté religieuse, le concile Vatican II reconnaissait à chaque individu le droit de pratiquer la religion de son choix. Ce qui veut dire qu'un croyant ne peut être obligé d'agir contre sa conscience. Dans un monde pluraliste, une loi religieuse ne peut donc obliger l'ensemble de la population.

Les évêques canadiens avaient compris la situation en ce sens lorsque le gouvernement du Canada proposa une nouvelle loi sur le divorce. Leur attitude fut bien différente de celle des évêques italiens: ils reconnurent que les autorités civiles, moyennant certaines conditions, avaient le droit de formuler une telle loi pour répondre à la demande d'un bon nombre de citoyens.

Le cas de l'avortement serait différent: dans ce cas, l'épiscopat peut attaquer les positions du gouvernement, s'il juge qu'il est de son devoir de se porter à la défense des plus démunis. L'avortement touche le principe absolu de la vie.

Le divorce, lui, concerne le mariage qui, dans les pays chrétiens, peut être envisagé sous deux aspects: le sacrement et le contrat civil. Le sacrement concerne l'Église; le contrat civil, l'État. Quel pays a conservé assez d'unanimité de foi pour que la loi religieuse puisse se servir du bras séculier pour faire respecter les sacrements? Sûrement pas le Canada, ni même l'Italie.

L'épiscopat italien découvre donc aujourd'hui la pluralité chez les fidèles. La loi ne peut le servir, malgré le Concordat. L'Église devra donc, en Italie comme ailleurs, s'adresser à la conscience des fidèles, sans penser à l'utilisation d'autres sortes de pouvoir.

En fin de compte, la foi qui a besoin de l'État pour faire aimer sa loi par ses membres est certes la plus à plaindre. L'Église d'Italie fera donc un pas vers la liberté.

Jean-Guy DUBUC



Abuser des grèves sauvages c'est tenter le diable...

MARCEL ADAM

— La société québécoise est malade: elle court à sa perte.
— Je ne sais pas où va le Québec, mais il y va rapidement.
— Les Québécois semblent prendre un plaisir maladif à détruire ce qu'ils ont si péniblement commencé à construire.
— Pour dire les choses franchement, la société québécoise montre tous les signes d'une société décadente.

Voilà quelques-unes des réflexions désabusées formulées devant moi, ces jours-ci, par ces confrères de divers tempéraments politiques et par un membre influent du Parti québécois qui, tout social démocrate et progressiste qu'il soit, s'inquiète de la décadence morale du Québec.

La cause immédiate de ces sombres prémonitions: le débrayage au début de la semaine, du personnel de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, à cause de la suspension d'une employée qui avait contrevenu aux ordres de la direction.

Et aussi le débrayage de sympathie qui s'ensuivit à l'hôpital Notre-Dame et qui menaçait de s'étendre à d'autres hôpitaux. Ce sont tous les autres conflits survenus ces dernières années dans le secteur public, qui ont pourri le climat social, coûté un prix fou à la collectivité, causé des embarras des misères, des douleurs considérables à une multitude de petites gens infortunés, sans défenses et surtout innocents, compromis le développement et le progrès général d'une société incapable de rattraper ses multiples retards.

Celui qui réussit, de peine et de misère — car ce n'est pas facile dans ce climat excessivement passionnel, — à observer avec un peu de sang-froid ce qui se passe au Québec depuis quelques années, se défend mal contre la pénible impression d'assister à une folle entreprise d'auto-destruction. Comme si un instinct de mort collective était à l'oeuvre derrière une apparence de vitalité et de renouveau qui ne trompe que les irréfléchis et les étourdis.

Comment croire que nous nous dirigeons vers un ordre établi sur la justice et le respect de l'homme quand, sous prétexte de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, on fait souffrir la majorité des hommes d'une société, et particulièrement les plus faibles, les plus démunis et les plus désorganisés d'entre eux, au bénéfice d'une minorité d'hommes déjà organisés et privilégiés par rapport aux autres?

Ce qui frappe, de prime abord, dans ces grèves sauvages, c'est la sécheresse du coeur, l'absence de compassion, l'égoïsme de ceux qui, sous le moindre prétexte, prennent en otage des écoliers, des étudiants, des vieillards, des impotents, des malades de toutes sortes, des accidentés, des centaines de milliers d'usagers de services publics essentiels, afin d'avoir gain de cause le plus rapidement possible, refusant de recourir à tous les mécanismes normaux et civilisés tels la procédure de grief, la négociation, la conciliation et l'arbitrage.

Pendant des siècles, des hommes ont lutté et sont morts pour obtenir que la loi plutôt que l'arbitraire de quelques hommes, règle la vie en société.

Qui pourra convaincre les gens sensés, ou encore la multitude des petits, des faibles, des impuissants, des laissés pour compte, ce n'est lutter pour l'égalité, la justice et le bonheur des hommes que de se faire justice soi-même, que de faire souffrir des tiers pour faire triompher sa propre cause?

Comment peut-on parler de saine politisation des travailleurs quand ceux-ci, sous l'instigation ou le regard satisfait de ceux qui se vantent de les avoir formés, sont conduits à commettre des excès comme ceux qui affligent notre société depuis quelques années? Si je ne m'abuse, est bien politisé celui qui a une vision généreuse et altruiste de la société, qui voit sa promotion personnelle comme inhérente à la promotion collective, qui sait mettre au-dessus de ses intérêts ceux de l'ensemble.

Mais quand les comportements sont à l'opposé de ceux-là, nous nous trouvons non pas devant des êtres politisés mais devant des associés, et ce qu'on voudrait faire voir comme de la maturité politique

n'est en fait que de l'infantilisme politique (puisque l'égoïsme est le propre de l'enfance non de la maturité).

Je sais bien que ceux qui posent le geste de paralyser un service public, pour obtenir gain de cause, ne sont pas les seuls responsables des maux qu'ils occasionnent à une multitude d'innocents; que les autorités partagent aussi cette responsabilité quand elles acculent leurs employés à poser des gestes extrêmes en pariant sur deux tableaux gagnants: où ils n'oseront pas faire une grève impopulaire, ou ils oseront et en assumeront l'odieuse: dans le premier cas, nous gagnons à court terme et dans le second, nous gagnons à longue échéance à cause du discrédit populaire qui retombera sur les syndicats.

Voilà une manière indirecte, pour les autorités, de faire payer au public leur incurie ou leur machiavélisme, mais par travailleurs interposés.

C'est ce qui fait dire à l'historien Arnold Tonybee, que "la négligence permanente à redresser les torts a libéré cet esprit du mal — qui consiste pour les grévistes et les terroristes à tourmenter des tierces parties — et il ne va pas être facile de l'exorciser".

Cela étant dit, il reste que le responsable immédiat et facilement identifiable est le violeur de la loi, celui qui a pris l'initiative de priver le public des services auxquels il a droit, afin de faire pression sur la partie adverse, car il s'apparente au terroriste qui sacrifie des innocents pour faire triompher sa cause.

Cela est non seulement condamnable sur le plan moral et humain mais également sur le plan politique. Une minorité qui abuse la majorité, qui se fait justice elle-même au mépris de la loi et de la majorité qui en fait douloureusement les frais, pave la voie à la répression des droits et des libertés car l'histoire démontre que les gens s'accrochent plus facilement d'une liberté restreinte que d'une liberté plus large qui permet à quelques-uns de faire souffrir l'ensemble.

S'il est domaine où on ne peut tenter le diable impunément, c'est bien celui de la liberté.

Mais la liberté, hélas, c'est comme la santé, on n'en découvre la valeur que lorsqu'on l'a perdue.

ce que pense LE LECTEUR "Chialage de la droite"

Je voudrais adresser des reproches de facilité, d'incohérence et peut-être d'incompétence à MM. Ivan Guay et Marcel Adam, à la suite de deux éditoriaux les 4 et 6 mai.

Monsieur Guay reproche aux négociateurs syndicaux du Front commun public leur imprévoyance pour n'avoir pas négocié en 1972 une meilleure indexation des salaires au coût de la vie. M. Adam reproche aux cols blancs de Montréal de ne pas assez politiser leurs négociations syndicales, et d'accepter trop volontiers d'être à l'emploi des politiciens élus au suffrage universel.

Ce sont là deux exemples de "chialage", à mon humble avis. Car selon moi, il y a "chialage" plutôt que critique quand son auteur fait flèche de tout bois et déverse sa bile au lieu de sa pensée. Sans avoir l'aveu une idée précise des idées personnelles de MM. Guay et Adam, je crois que M. Adam serait le premier à maudire une action syndicale qui s'inspirerait de son éditorial et qui lutterait explicitement contre la légitimité politique de dirigeants élus au suffrage universel; je crois également que M. Guay serait le premier à dénoncer un négociateur syndical incapable de reconnaître un rapport de forces défavorable, comme le fut malheureusement celui du Front commun de la fonction publique en 1972.

En tout cas, accuser le Front commun public d'imprévoyance en 1972 m'apparaît une insulte à l'intelligence. Je lui reconnais bien sûr le droit de critiquer nos actions syndicales. Mais

je crois me souvenir que le rapport des forces politiques avait plus pesé sur le résultat qu'une soi-disant distraction des négociateurs syndicaux.

Tout récemment, un colloque inter-centrales a tenté de promouvoir la formule d'indexation qui a été obtenue par le syndicat de l'automobile aux États-Unis. Celle-ci a déjà commencé à se répandre à plusieurs endroits y incluant certaines usines au Québec. Aujourd'hui même, 3,000 métallos sont en grève dans sept usines différentes (Atlas Steels à Sorel, Lynn-MacLeod à Theford, Singer à St-Jean, Pervel et Camron à Montréal, Noranda à Valleyfield et Bathurst, N.B.). Le rapport des forces économiques dictera les résultats de chacune. Si nous n'obtenons pas des victoires totales partout, M. Guay, je suppose, nous reprochera notre imprévoyance? Et si ces grèves ne sont pas dirigées explicitement contre les options politiques réactionnaires de nos employeurs, M. Adam nous reprochera, je suppose, de ne pas politiser notre action syndicale? C'est ça le "chialage" de la droite.

Jean GERIN-LAJOIE
directeur,
Syndicat des métallos

La bureaucratie veut se rapprocher du malade

La mise au point de Monsieur Yves André, directeur de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la lettre ouverte du Dr

Savoie coiffée du titre suivant: "Ça c'est passé à l'Hôtel-Dieu" me fait réfléchir. Cette réflexion me reporte malgré moi vers le passé.

Il y a 20 ans, une lettre ouverte déplorant le peu de servabilité de l'Hôtel-Dieu devant une grande malade aurait sûrement fait un scandale entre les murs... L'on n'aurait certainement pas essayé de renvoyer la balle aux Affaires sociales... à l'ensemble des cliniques d'urgence du grand Montréal... A ce moment l'Hôtel-Dieu était synonyme d'excellence dans le soin des malades.

A l'Hôtel-Dieu le malade était roi. C'était la tradition transmise par Jeanne Mance, et les hospitalières de Saint-Joseph maintenaient le flambeau du dévouement et du respect du malade très haut... Parlez-en aux trois mille infirmières diplômées à cet hôpital. Elle seront unanimes à répéter ce que j'écris.

Le public habitué à ce traitement de faveur reçu à l'Hôtel-Dieu veut tout dire par la phrase du titre de la Presse "Ça c'est passé à l'Hôtel-Dieu". Celui-ci a dû certainement connaître l'hôpital d'autrefois...

De façon globale, l'on parle dans le monde hospitalier de donner des cours d'humanisation des soins aux malades. La bureaucratie a besoin de se rapprocher du malade. Je suggérerais à tous ceux qui sont intéressés à connaître l'ABC de l'humanisation de ces soins de faire appel aux hospitalières de Saint-Joseph.

Mme Liliane DAGENAI-BOUDREAU,
Infirmière diplômée
à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

pleins feux sur l'actualité

Il serait trop facile (et faux) d'attribuer au conflit du ciment le retard du vélodrome

Un commentaire de Guy PINARD

LE CONFLIT ouvrier qui sévit actuellement dans l'industrie du béton a gravement compromis la présentation des championnats du monde de cyclisme, prévus pour la mi-août de cette année.

L'argument le plus séduisant consiste évidemment à accuser les chauffeurs de bétonnières pour leur manque de fierté et leur absence de collaboration. L'observateur qui ouvrirait le livre de l'histoire du vélodrome au 12e chapitre y verrait là un argument qui ne manque pas de logique.

Pourtant, quiconque a suivi fidèlement les développements relatifs au vélodrome sait fort bien que les chauffeurs de bétonnières ne sont pas les seuls coupables de la situation, loin de là.

Ce n'est quand même pas leur faute si l'excavation du parc olympique n'a commencé que le 1er mai 1973, pas moins de trois ans après l'obtention des Jeux olympiques de 1976, à Amsterdam.

Ce n'est pas leur faute non plus

si le contrat de construction du gros-œuvre n'a été octroyé qu'au début de juillet 1973, 38 mois après l'obtention des Jeux.

Ce n'est pas plus leur faute si, dès le départ, la Ville de Montréal se mettait dangereusement à leur merci, en préparant un cheminement critique très serré.

Et ce n'est toujours pas leur faute si le Syndicat des ingénieurs de la Ville de Montréal a dû recourir aux médias d'information pour rétablir les faits au sujet des fissures du parc olympique, cause d'un retard d'au moins un mois dans la construction du vélodrome, en plus évidemment de faire grimper les prix d'au moins \$3 millions.

Au sujet de ces fissures, d'ailleurs, la division olympique du service des Travaux publics n'a cru bon d'engager l'expert américain Elio D'Appolonia qui le 2 avril 1974, neuf mois et demi après leur découverte et plus de six mois après que les essais eurent été confirmés, en octobre 1973, le danger qu'elles représentaient pour l'édifice.

Lors du dévoilement de ces fissures en premier dans LA PRESSE, la division olympique n'avait pas reconnu le danger qu'elles représentaient, son porte-parole ayant même affirmé aux organisateurs des championnats du monde qu'elles ne causeraient aucun problème.

A cause de ce retard à résoudre

le problème, il a fallu retourner aux tables à dessin et établir, dès février 1974, un cheminement critique préparé à Paris et prévoyant que les travaux s'effectueraient désormais sans interruption, sept jours par semaine et 24 heures par jour.

Les changements aux plans ont été apportés suffisamment tard et en nombre tel qu'ils coûtent près de \$3 millions.

Le comité exécutif a mis quatre mois avant d'accorder le contrat pour les lanternes au toit, tout en acceptant que le plus bas soumissionnaire, Sigma Plastique, modifie à son gré le cahier des charges, pour finalement obtenir le contrat à un prix supérieur à sa soumission.

Mais, avant même d'accorder ce contrat, la Ville de Montréal avait décidé que le toit ne serait pas posé à temps pour les championnats du monde, comme en fait foi la demande à la compagnie qui construit la piste de changer de sorte de bois et d'en choisir un, l'épinette, parce qu'on savait déjà qu'il n'y aurait pas de toit sur le vélodrome. Mais on n'avait pas eu la décence de demander à Zimmcor, l'autre soumissionnaire pour les lanternes, de reprendre sa soumission en fonction de cette décision.

A qui la faute si deux plus bas soumissionnaires, l'un pour l'élec-

tricit, l'autre pour la sonorisation, ont dû faire appel aux médias d'information pour faire pression sur le comité exécutif afin qu'il accélère sa décision à cause de la situation critique de l'approvisionnement en pièces.

Ce n'est quand même pas la faute des cimenteries si, bien avant l'arrêt de travail, il avait déjà été décidé que le vélodrome serait doté de sièges et d'un système temporaire, en plus du toit temporaire.

Voilà autant de faits que tous les lecteurs assidus de LA PRESSE peuvent vérifier. Voilà autant de faits qui ne sont nullement imputables aux chauffeurs de bétonnières, mais plutôt à l'incurie de la division olympique du service des Travaux publics.

Outre ces faits, il y a aussi certaines questions qui mériteraient une réponse, et le plus apte à y répondre serait probablement le maire Jean Drapeau.

N'est-il pas vrai que sur les pressions de la Ville de Montréal auprès de la compagnie Charles Durand Limited, cette dernière a remplacé l'ingénieur montréalais Baker Daigle par un Français, M. Gérard Ruot, comme vice-président de la compagnie et responsable du projet "vélodrome", parce que M. Daigle avait mis en doute la possibilité de le terminer à temps? Ce n'est certes pas pour incompetence; M. Daigle occupe un poste

de commande au projet "Mirabel", sans doute plus compliqué que le vélodrome?

N'est-il pas vrai qu'une très importante partie des plans d'architecture est toujours préparée à Paris, au bureau de l'architecte Roger Taillibert, contrairement à l'assurance que le maire Drapeau a donnée aux dirigeants de l'Association des architectes du Québec, lors d'un "tête-à-tête" au restaurant Hélène-de-Champlain, afin de l'inciter à accorder le permis temporaire indispensable à M. Taillibert?

N'est-il pas vrai qu'un autre Français, M. Jean-Louis Puysegger, dirige maintenant les travaux dans le parc olympique? N'est-il pas vrai que d'autres ingénieurs français, comme M. Billity à la division olympique, ont été engagés comme responsables de chantier, pour éviter l'obligation de demander des permis à l'Ordre des ingénieurs du Québec? Vérification faite, même M. Puysegger n'est pas enregistré à l'OIQ.

Pourquoi la division olympique a-t-elle refusé de voir le prototype de lanterne préparé par Hickey Plastics, prototype qui mettait en doute la solidité de la toiture préconisée par M. Taillibert (ou M. André Daoust, architecte officiel)?

Pourquoi le maire Drapeau n'a-t-il pas répondu à la lettre du 28 fé-

vrier 1974 de Zimmcor Limited, lui qui répète à peu près tous les dimanches à son émission de télévision qu'il répond à toutes les lettres reçues?

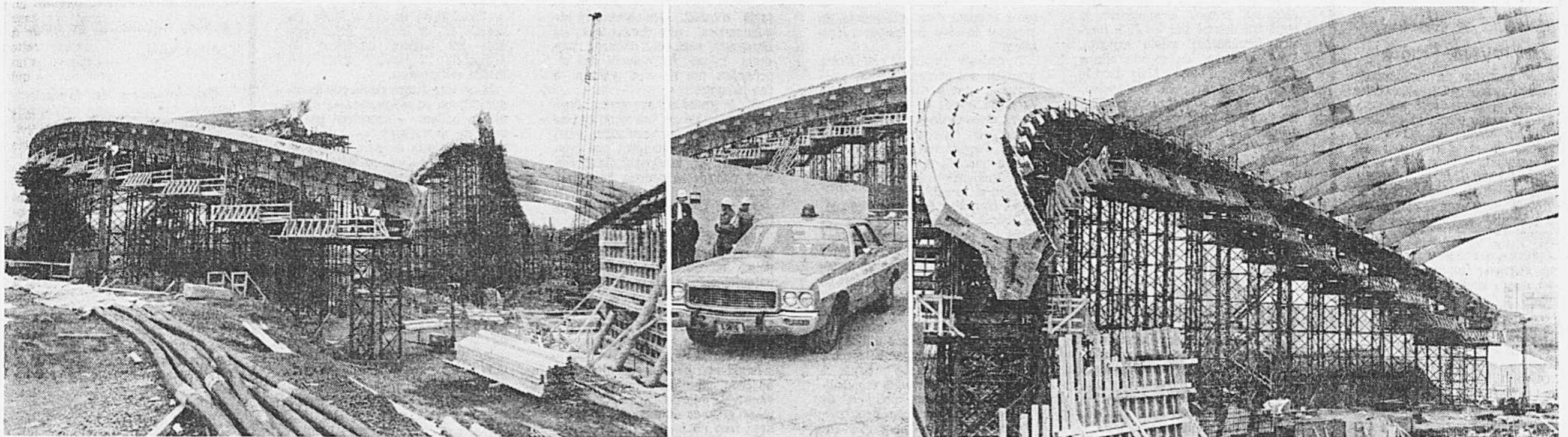
Pourquoi la division olympique a-t-elle refusé aussi longtemps de se rendre à l'évidence que les fissures dans le sol du parc olympique étaient vraiment problématiques?

Pourquoi le maire Drapeau a-t-il annoncé, le 10 mai, à la Maison olympique, la fin prochaine du conflit ouvrier, alors que l'observateur le moins renseigné savait fort bien que le conflit s'envenimait?

Pourquoi la Ville de Montréal force-t-elle le COJO, qui tente de préparer des Jeux modestes, à payer au moins \$25 millions pour un vélodrome et des honoraires annuels de \$600,000 à un architecte-conseil?

Voilà l'histoire vraie du vélodrome, une histoire qui déborde et de beaucoup les cadres d'un simple conflit ouvrier. Une histoire qui risque fort de se répéter pour le stade et le village olympique, où rien n'a été fait, et où on se retrouvera encore une fois avec un cheminement critique qui ne sera pas que de nom.

Et qui blâmera-t-on dans ces circonstances-là? Les aciéries? La pénurie de plastique?



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les non-initiés au dossier du vélodrome seraient peut-être portés à tenir les chauffeurs de bétonnières responsables de ce qui menace les championnats du monde de cyclisme. Pourtant, le problème du vélodrome dépasse et de beaucoup le cadre d'un conflit ouvrier, et la division olympique du service des Travaux publics est beaucoup plus coupable qu'eux de la situation actuelle.

A Laval, la population scolaire s'anglicise

par Florian BERNARD

LA POPULATION anglophone de l'île Jésus n'a presque pas varié depuis 10 ans. De 12,9 p. 100 qu'elle était en 1962, selon les statistiques canadiennes, cette population s'établit maintenant à 13,2 p. 100 par rapport aux francophones.

Pourtant, au niveau scolaire, l'augmentation de la clientèle dans les écoles anglophones a connu une hausse d'environ 40 p. 100 au cours des dix dernières années et le nombre des écoles anglophones est passé de 6 à 17 (bientôt 18 avec l'école Présentation-de-Marie) depuis 1972.

Il existe actuellement une clientèle scolaire de près de 10,000 anglophones, à Laval, mais près de la moitié de ces élèves (soit 47 p. 100) proviennent de familles canadiennes françaises ou néo-canadiennes.

Telles sont les conclusions d'une enquête effectuée par LA PRESSE auprès des divers organismes impliqués dans la bataille scolaire et linguistique de l'île Jésus, notamment le Laval English Catholic Teacher's Association (LECTA), le Laval School Board, la Commission scolaire Chomedey-Laval, le Syndicat des Enseignants de Laval et les comités d'écoles.

Cette analyse démontre également qu'au moment où la clientèle francophone baisse progressivement dans les écoles de Laval (600 élèves de moins à la prochaine rentrée), le nombre des inscriptions augmente dans les écoles anglophones. En fait, il faudra loger 900 élèves de plus, dès septembre, dans les écoles anglophones de la commission scolaire Chomedey-Laval.

Nombre d'écoles francophones doivent ainsi passer au secteur anglophone. L'école Saint-Marcel compte déjà 850 anglophones. L'école Saint-Maurice en reçoit 289. On veut maintenant en loger 900 à la Présentation-de-Marie.

Le Laval High School loge, pour sa part, 1,800 élèves anglophones du secteur secondaire. Le Centre Saint-Norbert en reçoit près de 600 tandis que les écoles John F. Kennedy et Lester B. Pearson en absorbent 942. L'école Sacré-Coeur a une

clientèle anglophone de 391 élèves, dont un fort pourcentage provient de familles françaises et néo-canadiennes. Le Laval School Board regroupe, pour sa part, 4,000 élèves dans 10 écoles uniquement consacrées aux anglophones, soit les écoles Churchill, Crestview, Gordon, Hillcrest, Martinvale, Pierre Laporte, Prince Charles, Du Souvenir, Pupil's Services et Thomas H. Bowes.

La bataille se déroule actuellement autour de l'école Présentation-de-Marie qu'on veut transformer en institution exclusivement anglophone. Toutefois, ce n'est pas la première école francophone qui passe aux anglophones dans l'île Jésus. Le 25 mars dernier, l'école Jean-Piaget passait aux anglophones...

C'est d'ailleurs au cours d'une même réunion que les commissaires avaient décidé que l'école Présentation-de-Marie serait bilingue. Par la suite, ils ont décidé que l'école serait uniquement anglophone, d'où la levée de boucliers. Mais le cas Présentations-de-Marie, ne faisait qu'accroître le débordement d'un vase déjà rempli.

Pour un lavallois observateur du phénomène scolaire, M. Daniel Rousseau, "le phénomène d'anglicisation se poursuivra à vive allure". Il ajoute, dans le Courrier de Laval, que la clientèle anglophone a augmenté de 16 p. 100 en deux ans tandis que la clientèle francophone a diminué de 12 p. 100, ce qui signifie un pourcentage réel d'anglicisation de 28 p. 100 depuis quelques années. Les chiffres de M. Rousseau confirment ceux que LA PRESSE a obtenus des divers organismes impliqués dans le conflit scolaire de l'île Jésus. A ce rythme, un enseignant francophone sur six perdra son emploi chaque année...

Concrètement, en 4 ans seulement, 10 écoles de Laval ont été cédées aux anglophones. L'école Présentation-de-Marie sera la onzième, et tout ceci dans une ville dont la population francophone est de 87 p. 100! Ce phénomène trouve d'ailleurs sa confirmation dans le cas précis de Présentation-de-Marie où la population francophone atteint un pourcentage de 95 p. 100!

Selon les prévisions actuelles de la prochaine rentrée, le pourcentage de francophones dans les éco-

les anglophones de Laval s'accroîtra encore en septembre. En ce qui touche le seul secteur catholique, les commissaires estiment qu'il y aura 1,200 francophones catholiques dans les écoles de Chomedey-Laval à la rentrée, soit presque 50 p. cent de chaque côté. On prévoit même qu'à la rentrée de 1974, le nombre des francophones aura dépassé celui des anglophones dans les écoles anglaises de Chomedey-Laval...

A la rentrée de septembre 1974, au niveau secondaire, il y aura 812 inscriptions seulement dans les écoles francophones de Chomedey-Laval tandis que les inscriptions anglophones atteindront le chiffre-record de 2,889, soit une hausse de 267 dont près de 50 p. 100, encore une fois, viendront de familles canadiennes-françaises ou néo-canadiennes. Dans les faits, l'inscription des élèves francophones du niveau secondaire diminuera de 8 p. 100 en septembre tandis que l'inscription des anglophones augmentera de 10,2 p. 100.

Il est évident que les dirigeants de la commission scolaire, en vertu du bill 63, ont l'obligation de loger les élèves dans le secteur de leur choix. Or, avec le phénomène d'anglicisation de Laval, un nombre de plus en plus élevé d'écoles francophones passent aux anglophones et ceci devrait s'accroître d'année en année.

Parallèlement au problème linguistique, il se produit un autre phénomène à Laval, celui de l'expansion rapide du secteur privé, tant au niveau élémentaire que secondaire. On note aussi que la nouvelle clientèle des écoles privées de l'île Jésus vient majoritairement du secteur francophone, soit 78 p. 100 comparativement à 22 p. 100. A la rentrée, dès septembre prochain, on estime que 400 élèves normalement destinés au secteur public de Chomedey-Laval s'inscriront dans des écoles privées. Les parents de ces élèves signalent qu'ils ont perdu confiance dans le style d'enseignement donné par le secteur public. Le président de la commission scolaire Chomedey-Laval, M. Richard Décarie, a lui-même reconnu qu'une bonne partie de la perte annuelle de clientèle des écoles francophones est causée par le passage d'élèves dans les écoles privées.

Syndicalisme canadien fort: un mythe

par Pierre VENNAT

envoyé spécial à Vancouver

LE SYNDICALISME canadien a besoin d'être relancé. C'est ce qu'affirmait un Manifeste pour le relancement du syndicalisme canadien distribué au congrès du CTC, à Vancouver, lequel prétendait que le plus grand mythe que connaît aujourd'hui le Canada est celui de la puissance des travailleurs organisés.

C'est surtout ce qu'a clairement indiqué un long débat de plus de quatre heures, portant uniquement sur le droit, pour les travailleurs syndiqués canadiens, affiliés à des syndicats internationaux, d'avoir pleine autonomie sur les questions les concernant de près.

Le manifeste n'était pas le fruit d'illumination mais une déclaration collective du "bloc canadien" au sein du CTC, c'est-à-dire le Syndicat canadien de la fonction publique, l'Alliance de la fonction publique du Canada, la Fraternité canadienne des cheminots, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux de la Colombie Britannique, le Syndicat des postiers du Canada et l'Union des facteurs du Canada.

Ces syndicats, dont tous les dirigeants et les membres sont canadiens, affirment conjointement que c'est sur les travailleurs et tout spécialement les non-syndiqués qui s'y laissent prendre, que ce mythe produit ses effets les plus nuisibles.

"Toutefois, même les membres des syndicats sont souvent incapables de voir à quel point nous sommes divisés, désorganisés et faibles, et à quel point les travailleurs ont besoin de force et d'unité afin de jouer, individuellement et collectivement, un rôle sain et essentiel."

Comme institution, note le manifeste, le CTC est faible parce qu'il repose sur des bases peu solides.

"Le CTC n'était au départ qu'un compromis et ne pouvait guère devenir autre chose qu'une fédération assez décousue. Tout en présentant une façade unie et forte, le CTC n'avait pas reçu en réalité l'auto-

rité qui lui aurait été nécessaire pour devenir une centrale syndicale efficace. En somme, ajoute-t-on plus loin, le CTC a servi de comptoir de liquidation où l'on pouvait régler certains conflits internes, mais jamais les membres fondateurs ne lui ont accordé l'autorité qui lui aurait permis de s'en prendre à la racine du mal et de travailler à la véritable unification et au renforcement du mouvement syndical canadien."

Et la situation n'est pas près de changer.

Point besoin de chercher longtemps la raison: outre les syndicats du "bloc canadien", formant les tiers des effectifs du CTC, le CTC regroupe en grande partie des travailleurs canadiens qui en sont encore à réclamer le droit de gérer eux-mêmes leurs propres affaires au sein de leur syndicat et à chercher des moyens de se débarrasser de la tutelle de leur maison-mère américaine.

Et il n'y avait qu'à lire le cahier des résolutions du CTC pour y lire en toutes lettres que la plupart des syndicats internationaux ayant des membres au Canada ont totalement passé outre aux normes établies par l'Assemblée statutaire du Congrès du travail du Canada, à Edmonton, en 1970, normes qui devaient vider la question, avait-on alors cru.

Tout comme il est à prévoir que ces mêmes syndicats internationaux, qui sont les véritables maîtres de la situation, en fait, continueront de faire leur bon-vouloir, se moquant bien des prises de position de leurs ressortissants canadiens, y compris les décisions du congrès du CTC de 1974.

C'est pourquoi la position "réformiste" et "nationaliste" du bloc canadien, bien qu'adoptée par le Congrès, n'a pas tellement d'effets pratiques. Ses six syndicats, n'ayant pas de dirigeants ou de membres non canadiens, pouvaient se permettre de faire la leçon aux syndicats internationaux, puisqu'il s'agit d'un problème qui ne les concerne pas directement.

D'ailleurs, ces mouvements d'autonomie furent fort mal prisés de la part des dirigeants du CTC.

Le Conseil exécutif, dans le volumineux rapport qu'il a remis aux délégués, affirme qu'il est "fermement convaincu que ces favoris des médias que sont les groupes nationalistes indépendants, par leur propagande fautive et semée de faussetés, sont les principaux fauteurs de faiblesse et de division" du syndicalisme.

Pendant que le président sortant, Donald MacDonald, a mis en garde les délégués du CTC qui seraient amenés à limiter les papeteries, lesquels ont rompu avec leur syndicat international pour fonder, en juin prochain, un syndicat uniquement canadien.

Selon lui, personne ne doit considérer la décision des papeteries comme une formule transposable dans tous les syndicats internationaux et à l'a déploré que le CTC reste la cible "d'une poignée d'individus qui préchent pour leur paroisse et crient leur baratin nationaliste et chauvin sur tous les toits, montant les travailleurs les uns contre les autres, divisant le mouvement syndical contre lui-même et l'affaiblissant", affirmant même qu'il formait un élément destructeur et une force de dislocation.

Le CTC aura beau se baptiser de "Congrès" du travail du Canada et adopter toutes les résolutions de principe qu'il voudra, il demeurera pour longtemps encore, sauf dans le cas des employés de l'Etat et de trop rares exceptions dans l'industrie, le point de rencontre, au Canada, de travailleurs affiliés à des syndicats américains et rien de plus.

Quant à la Fédération des travailleurs du Québec, c'est justement pour éviter d'être considérée uniquement comme la succursale québécoise d'une espèce de club social qu'elle a tant lutté pour obtenir un statut qui en fasse presque une centrale syndicale au Québec.

Les prochains mois diront s'il ne s'agit que d'un écran de fumée ou si la FTQ sera en mesure de répondre adéquatement aux aspirations que des milliers de travailleurs placent en elle.

Chose certaine, si le syndicalisme canadien a besoin d'être relancé, la FTQ aura un rôle à jouer dans ce renouveau.

Il faut compter au moins huit ans pour visiter tous les châteaux de Tchécoslovaquie

Cela prendrait plus de huit ans à un fanatique des châteaux pour visiter tous ceux qui se trouvent en Tchécoslovaquie, sans trop se presser, au rythme d'environ un par jour.

Il y a plus de 3,000 châteaux forts, palais et châteaux dans ce petit pays de l'Europe centrale et si vous voulez préparer votre visite en fichant une épingle sur une carte routière de la Tchécoslovaquie à l'emplacement de chacun d'entre eux, vous finiriez par placer une épingle par dessus une autre épingle dans certaines sections.

Il semble donc approprié que l'emblème de Prague, la capitale du pays, soit un château — le palais royal. Et quel palais! Il est situé sur l'Hradcany, l'une des sept collines de Prague. On peut l'apercevoir de presque n'importe quel endroit de la ville — c'est une grande forteresse de pierre aux nombreux tours. Il partage le sommet de la colline avec la cathédrale Saint-Guy, des églises, d'autres châteaux, un monastère, une basilique et un palais d'été. Pendant plusieurs siècles, cette colline a été le bastion de l'église et de l'état.

Le Château de Prague constitue aussi une synthèse de l'histoire du pays. Il a été la résidence des rois tchèques et les dynasties successives ont contribué à sa construction. Au cours du règne des Habsbourg, Marie-Thérèse y fit ériger des bâtiments dans le style rococo viennois. Depuis 1918, le chef de l'état y a sa résidence.

Le château vient d'une forteresse construite au 9ème siècle et d'un château fort du 12ème siècle. Les rajouts qu'on y a effectués au cours des âges nous font parcourir un périple à travers l'histoire architecturale: le roman, le bas et le haut gothique, le style renaissance et le baroque. Parmi les nombreuses pièces et salons, on notera particulièrement la Galerie Ladislav, d'une longueur de plus de 150 pieds, qui est considérée comme la plus longue d'Europe. Autrefois, les chevaliers y pénétraient à cheval pour participer aux tournois après avoir gravi les degrés de pierre sur leur monture. Aujourd'hui, la Galerie Ladislav est parfois le théâtre de cérémonies officielles.

Les plus brillantes parmi les galeries ouvertes au public sont le Salon Espagnol aux murs de plâtre blancs à

décoration baroque, orné de miroirs et de lustres et la Galerie des Glaces qui rivalise avec celle de Versailles.

Le Château

Le Château de Prague, ainsi que plusieurs autres à travers la Tchécoslovaquie, appartenaient à la famille royale tchèque, mais celui qui détient le deuxième rang pour son étendue, à Cesky Krumlov au sud de Prague dans la Bohême méridionale, a été construit par une famille rivale, les Rozmberks.

Il est resplendissant, comme tout château qui se respecte, avec ses statues, ses carrosses dorés, ses tapisseries, ses tableaux, ses meubles incrustés, ses planchers de mosaïque, ses fontaines et ses jardins. L'une de ses 300 pièces est un théâtre qui a été préservé et qui est devenu un musée. Les collections de chefs-d'œuvre artistiques sont exposées dans les différents salons. Bien après que les détails de l'opulence du château se soient embrouillés dans vos souvenirs, ceux du théâtre dans le parc restent bien présents à la mémoire.

Les spectateurs s'asseyent dans un auditorium en gra-

dins tout autour de la scène avec les jardins, les fontaines et les statues du parc comme toile de fond.

Les Rozmberks ont construit d'autres forteresses en Tchécoslovaquie et plusieurs familles nobles se construisaient des châteaux qui leur servaient aussi de forteresses d'où ils attaquaient les caravanes de marchands.

En Bohême

L'un des favoris auprès des touristes a été construit par la famille Schwarzenberg à Hluboka, qui se trouve aussi dans le sud de la Bohême. Ce château a été transformé au siècle dernier, et du palais de style baroque qu'il était, il est devenu une réplique du Château de Windsor alors propriété de la Reine Victoria. En entrant, les visiteurs doivent chausser des pantoufles de peau de mouton par dessus leurs chaussures afin de protéger les parquets. Leur démarche, comme celle de patineurs en

train de valser — ceci afin de ne pas perdre leurs pantoufles — donne aux parquets un poli supplémentaire.

Hluboka est gardé dans un état immaculé. Les murs de la bibliothèque sont recouverts de livres aux reliures de cuir ouvragé et des portraits de famille ornent les murs de pièces de séjour. Les salons ont un aspect soigné avec leur mobilier de marbre ou de bois incrusté, leurs tapisseries, les armures, les panoplies et les collections de verrerie, de porcelaine et de faïence.

On peut voir des expositions de peintures, de sculptures et d'art contemporain dans l'écurie, dans le manège et dans l'orangerie. Il est difficile de croire qu'avec tous ces trésors, le château n'était utilisé que pour quelques semaines chaque automne comme rendez-vous de chasse.

VOYAGES

Romania

C'est pas un conte de fées.

Venez voir ça! Des hauteurs attachantes des Carpates et des monastères pittoresques de la Moldavie au charme latin de Bucarest et des centres-villégiature de la mer Noire... la Roumanie, c'est un enchantement bien réel. Incroyable! On le dirait presque, avec des circuits à compter de \$19 / jour tout compris. C'est la vérité! Notre brochure TOUROMANIA énumère des centaines d'aubaines-vacances... tours indépendants en Roumanie ou tours (avec guide) dans plusieurs pays, y compris le notre. Ecrivez à:

ROMANIAN NATIONAL TOURIST OFFICE
500 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10036 Dept. L.P. 6

Veuillez me faire parvenir des exemplaires gratuits de TOUROMANIA, décrivant des possibilités touristiques avec ou sans guide.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code _____

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine — Metro Peel, 861-7272

Plaza St-Hubert
273-7755
Place Longueuil
679-3777
Centre Laval
688-5310
Rue Saint-Denis
845-8225

VOYEZ VOTRE AGENT-MEMBRE

MEMBRE ASTA-CANADA ASSOCIATION OF TRAVEL AGENTS

GASTRONOMIE LES VACANCES LAURENTIDES

Vacances air-mer inoubliables avec le "France" entre mai et novembre 1974.

Cette année, la Compagnie Générale Transatlantique vous propose un nouveau programme de vacances avec le "France", le plus prestigieux paquebot du monde.

L'Europe à moitié prix.

Départ vers l'Europe à bord du "France" et retour en avion ou vice versa. Traversée à bord du "France" entre New-York et Southampton ou Le Havre. Traversée en avion de ou vers Londres ou Paris via British Caledonian Airways, en classe économique pour la moitié du tarif. Plus, 50% de réduction sur la chambre, les repas et les consommations dans tous les hôtels Inter-Continental en Europe. Vous pouvez rester en Europe aussi longtemps que vous le voulez.

Six vacances air-mer.

De 10 à 18 jours. Les prix varient entre \$425 et \$1155. Le prix du voyage comprend une traversée à

bord du "France", le voyage en avion, tous les repas à bord du "France", vins compris, les transferts, l'hôtel avec petit déjeuner, et les excursions dans les différentes villes.

Londres
15 jours. Aller-retour sur le "France". Départ de New-York. Réduction spéciale de 15% sur le prix de la traversée. 2 nuits à Londres. De \$668 à \$789.

Londres
10 jours. Air-mer. 3 nuits à Londres. De \$425 à \$760.

Paris
10 à 11 jours. Air-mer. 3 nuits à Paris. De \$495 à \$825.

Paris/Londres
12 à 13 jours. Air-mer. 2 nuits à Paris, 3 nuits à Londres. De \$560 à \$875.

Paris/Amsterdam/Londres
14 à 15 jours. Air-mer. 2 nuits à Paris, 2 nuits à Amsterdam, 3 nuits à Londres. De \$690 à \$995.

Londres/Paris/Rome/Gènes
17 à 18 jours. Air-mer. 3 nuits à Londres, Rome et Paris, 1 nuit à Gènes. De \$840 à \$1155.

Pour plus de détails concernant les vacances air-mer avec le "France", communiquez avec votre agent de voyages ou la Compagnie Générale Transatlantique. (Tarifs en dollars U.S.)

Voyages de noces VACANCES

HOTEL • MOTEL • CHALET

Situé sur une péninsule du lac Archambault

Piscine, plages sablonneuses, tennis, badminton, croquet, chaloupes, pique-nique, appareil de TV, pêche à la truite, GOLF, vert de pratique, équitation, etc. Danse avec orchestre, mascarade, soirée d'amateurs et jeux de société. Service d'autobus express via P.T.C. directement à notre porte.

HÔTEL MOTEL
Château du Lac
ST-DONAT
CITÉ DE MONTCALM, P.Q.
J0T 2C0
Tel.: (819) 424-2111

SPECIAL HORS SAISON
Hôtel: \$11.50 par personne
Motel: \$13.50 par personne
Minimum 2 personnes incluant le déjeuner et le super-jour au 22 juin et 7 sept. au 21 déc.

- Ouvert 11 années
- Remise pour sa cuisine
- Diner's Club
- American Express
- Charges
- Master Charge

Qui veut de belles vacances?

Quel que soit votre sport préféré, le tennis, le golf (parcours de 18 trous), l'équitation, les activités nautiques, vous pourrez les pratiquer tous dans un décor de 2,000 acres de beautés naturelles.

Le soir, dansez au son d'un orchestre, assistez au spectacle après un excellent dîner. Bar complet.

Nous avons probablement un special qui vous plaira comme par exemple nos -semaines familiales-. Y compris un programme de surveillance et d'amusement des enfants.

Demandez votre brochure gratuite et nos tarifs.

GRAY ROCKS
Sur le Château
DEUX ENDROITS MÉRITÉS

St-Jovite — Mt-Tremblant
Boite Postale 1000 — St-Jovite, P.Q., Canada
Tel.: (819) 425-2771

Manoir du Lac

ST-GABRIEL-DE-BRANDON, RIVE NORD

Situé à 1 heure de Montréal et 2 heures de Québec — Situé sur la plage du lac Maskinonge

- Hôtel à l'épreuve du feu. 30 chambres modernes avec toilette. Tapis mur à mur.
- 32 motels avec chambre de bain privée et TV — Tapis mur à mur.
- Piscine à eau filtrée. Plage. Salle de jeux intérieurs. Jeux extérieurs.
- Cuisine de gourmet. Perm. complet de la Société des Alcools.
- Bar salon. Orchestre avec spectacles. Réception au champagne le lundi soir.
- Programme de divertissements tous les jours.

ROLAND ARMSTRONG, prop. depuis 26 ans
Demandez notre dépliant en consultant un téléphone à St-Gabriel — 835-4711

La Réserve

(Toutes les chambres avec bain, téléphone et TV en couleurs).

SPECIAL LUNE DE MIEL (6 nuits) (COUPLE) \$316

COMPREND:

- 3 repas
- des fleurs dans la chambre
- champagne à l'arrivée
- cocktail de bienvenue
- souvenir au départ

FACILITÉS:

- Piscine chauffée
- 1,000 pieds de plage sablonneuse
- chaloupe
- tennis
- badminton
- danse avec orchestre
- jeux intérieurs
- tennis de table
- table de billard

LA RÉSERVE, LUSSIER, P.Q.
ST-DONAT, CO. MONTCALM, QUE.
819-424-2441
MONTREAL (514) 878-2458
(sans frais)
(QUÉBEC - OTTAWA - HAWKESBURY)
1-800-567-6746

Veuillez m'envoyer votre dépliant

NOM _____
ADRESSE _____

Joie de Vivre

Manoir des Laurentides

Lac Archambault — Saint-Donat — Comté de Montcalm

De \$85 à \$105 par semaine

Sur les bords du lac Archambault. Cuisine excellente, chalets individuels, 1-2, 3 chambres, cuisine équipée, à la semaine, grande terrasse, motels et chambres d'hôtel avec salle de bain privée, T.V., téléphone, radio, salle de jeux, allées de quilles, piscine, tennis, ski aquatique, golf, équitation, bal masque, pique-nique, feu de camp, etc.

Demandez notre brochure et liste de prix.
Reservations: Saint-Donat (819) 424-2121

Pour une tranquillité absolue:
HOTEL SAINT-MATHIEU sur l'île du lac Archambault avec plage merveilleuse, excellente cuisine.
Une semaine de vacances pour \$85 incluant la chambre, 3 repas par jour, ainsi que la disponibilité des activités récréatives.
Au Manoir des Laurentides à 1/2 de mille — Saint-Donat (819) 424-2121

B.M. MOTEL

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

SITUÉ FACE AU LAC MASKINONGE

OUVERT A L'ANNEE

- 48 motels des plus modernes, avec douche et bain dans chaque motel, tapis mur à mur, radio et télévision.
- Tous les motels donnent accès directement à 2 piscines (extérieure et intérieure) à eau filtrée. Spacieuse salle à manger. Magnifique salon-bar.
- Chambre et pension si désiré. O Cavo chez Danielle. Discotheque. Venez visiter notre nouvelle piscine intérieure chauffée et prenez un moment de détente à la lueur du foyer de notre nouveau cocktail lounge. In salon Colonial.

Pour information, réservations, écrire à Bruno Myre, prop. ou téléphonez à 835-4744, Saint-Gabriel-de-Brandon.
Dépliant sur demande ou à votre bureau du tourisme.



VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine — Metro Peel, 861-7272

Plaza St-Hubert
273-7755
Place Longueuil
679-3777
Centre Laval
688-5310
Rue Saint-Denis
845-8225

AMERICAN EXPRESS

COMPAGNIE DU CANADA LTEE

1200, PEEL
Montréal
861-3611

VOYAGES

Montambault inc.

512, boul. des Laurentides, Point-Viau, 688-1738 — 688-3585

PLACE SAUVÉ
350, boul. Sauvé, St-Eustache — 627-4761
Centre d'achats Duvernay, 3100, boul. de la Concorde, 861-4860.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1255, rue University suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

L'Estérel

STATION CLIMATIQUE

la première en Amérique du Nord...

...qui vient s'ajouter aux nombreux services qu'offre déjà l'Estérel aux congressistes, nouveaux mariés et vacanciers.

Grâce à sa situation géographique exceptionnelle et aux récentes installations médico-thérapeutiques dont il est doté, l'Estérel met enfin à la portée des québécois le moyen de répondre à toutes les exigences de la médecine préventive.

DES INSTALLATIONS ULTRA-MODERNES... reposant sur connaissances scientifiques les plus avancées et des techniques éprouvées permettent de traiter des affections telles que le surmenage, l'obésité, la cellulite, l'état douloureux des muscles, des nerfs, des articulations et les problèmes respiratoires.

UN PERSONNEL MÉDICAL COMPLET... est attaché à la station climatique de l'ESTÉREL. En effet, un directeur médical (Dr Guy Colpron), des infirmières, des diététistes, des massothérapeutes, des esthéticiennes dispensent les traitements et soins prescrits au début de la cure par le médecin.

UNE VÉRITABLE CURE DE REPOS ET DE SANTÉ... Une cure de détente de 8 jours et 7 nuits à l'Estérel saura vous remettre en grande forme, tant moralement que physiquement.

Tout en suivant un traitement, vous pouvez jouir d'un repos complet, profiter des loisirs qui vous sont offerts et bénéficier aussi d'un programme de reconditionnement physique et de soins esthétiques. De plus, l'Estérel vous offre toujours le plus grand confort, la même courtoisie et les plaisirs récréatifs les plus divers.

LA STATION CLIMATIQUE... LA SOLUTION RÉVÉE POUR LES COUPLES SOUCIEUX DE CHASSER LES MÉFAITS DE LA VIE MODERNE.

Profitez sans tarder des effets bienfaisants d'une cure à la station climatique. Renseignez-vous à l'Estérel en téléphonant à: 866-8224 ou 866-3594 (lignes directes de Montréal) ou encore (514) 228-2571.

Cannes n'est pas à l'heure avancée

PAR SERGE DUSSAULT
envoyé spécial de LA PRESSE

CANNES. — Quel bilan établir après dix jours de Festival? Dix jours de course folle entre une salle et une autre, sans compter les conférences de presse, les réceptions et un rapide coup d'oeil sur la tonne de documents qu'on déverse chaque jour dans notre casier pour attirer notre attention, nous amener à voir tel film, chaque distributeur étant averti que les journalistes doivent choisir entre trois, cinq ou huit projections qui passent en même temps.

Pour qui veut suivre le Festival convenablement, c'est ahurissant. Il y a les films de la sélection officielle, présentés dans la Grande salle du Palais des Festivals. Il y a les neuf films de la "Semaine de la critique".

Il y a les trente-cinq films de la "Quinzaine des réalisateurs". Il y a les quinze films de "Perspective du cinéma français", ajoutés à la quinzaine pour donner une idée plus complète du jeune cinéma qui se fait en France. Il y a le "Panorama du récent cinéma underground américain". Il y a enfin ceux que présentent les différents pays (le Canada à lui seul en comptant plus d'une trentaine) dans cette partie essentielle du Festival qu'est le marché du film.

Marché où les distributeurs achètent et vendent le meilleur et le pire. Il ne s'agit plus que d'évaluer ses valeurs sûres, et d'offrir tout ce qu'on a dans son sac.

Cela fait certainement plus de quatre cents films.

Comment choisir? On se croit d'abord obligé de voir les films en com-

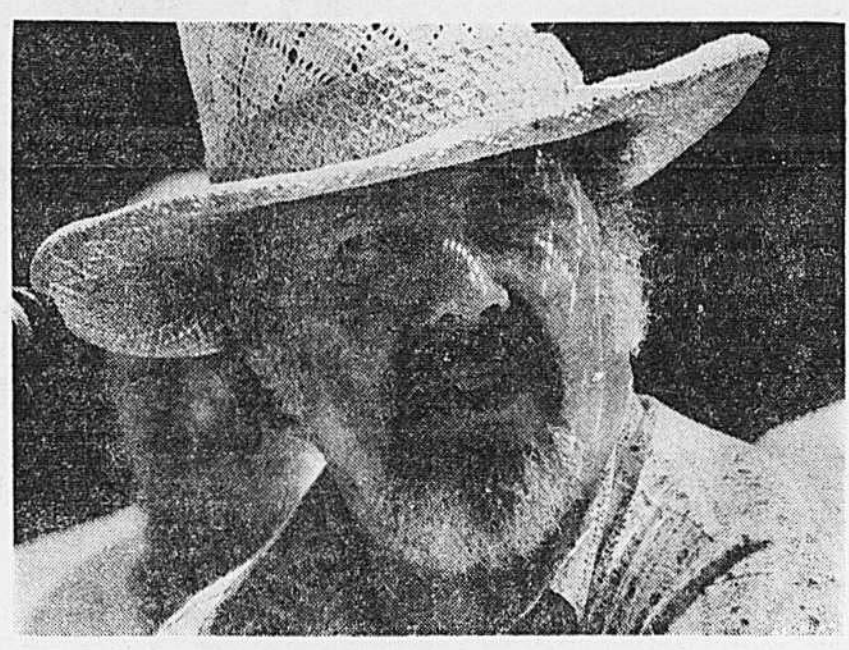
pétition, puis les autres, choisis officiellement par le Conseil d'administration du Festival de Cannes, mais hors concours. Presque tous ces films sont signés de grands noms: Fellini, Renais, Russell, Tati, etc. Si leur art et leur technique sont impeccables, ils déçoivent par ailleurs: on ne trouve rien de très original dans la sélection faite par les vingt membres du Conseil du Festival dont la moyenne d'âge se situe au-delà de la soixantaine.

Presque tous les réalisateurs officiellement "sélectionnés" sont à l'heure d'avant-guerre! Jusqu'à Jean-Paul Belmondo, mis en scène par Alain Renais dans "Stavisky", qui vit en 1933. Et comme il joue les jeunes premiers athlétiques au sourire kennedien, l'anachronisme est agaçant.

Ken Russell remonte plus loin: il nous offre un "Malher" mort en 1911. Fellini se rapproche un peu de notre époque en racontant des souvenirs d'enfance datant des années '30. Robert Altman "Thieves like us" et Steven Spielberg "Sugarland Express" se retrouvent à la même époque.

Une fascination

"Les années '30 me fascinent, expliquait lundi soir Robert Altman au cours de la conférence de presse qui a suivi la projection de son film, parce que c'est à cette époque qu'a commencé, avec la radio, l'ère des communications de masse. Communications bien vite devenues publicité et propagande."



Altman: Les années 30 me fascinent.

Cette explication n'est pas suffisante. A voir la plupart des films "officiels" présentés à Cannes, on se dit que l'actualité n'est pas à prendre avec des pincettes. Elle ferait peur, ont-ils choisis de l'aborder par le biais Ou peut-être les réalisateurs établis de l'histoire, se disant que corruption, exploitation, misères et turpitudes sont de toutes les époques.

C'est donc dans les petites salles de Cannes qu'il faut chercher le cinéma actuel, jeune et plus maladroite, né de la télévision, et, comme elle, intéressé à la vie quotidienne. Un bel exemple de ce cinéma nous a été donné par un film français présenté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs: "Il pleut" toujours où c'est mouillé", de Jean-Daniel Simon.

Titre qu'on traduirait chez nous par: "C'est toujours les mêmes qu'ont la galeite." Le film se passe dans une petite ville du Midi de la France et des militants gauchistes se font donner une volée par des hommes de main du maire. Ce film a bien un

côté sermonneur qui agace: la gauche est trop aimable et les bourgeois trop dégoutants. Mais, ici, on a enfin des gens de tous les jours, du monde ordinaire. Et l'on se dit qu'en dépit de l'image qu'en donne le cinéma "éta-blit", le cinéma français n'est pas entièrement voué à raconter des drames gris et les misères de la bourgeoisie.

La Semaine de la critique, qui s'achève aujourd'hui, est aussi plus intéressante que la sélection officielle. Dans "La mort du directeur d'un cirque de puces", le réalisateur suisse Thomas Koerper utilise le noir et le blanc, 16 mm. Peu de mouvements de caméra, le son direct dans la rue. Une histoire simple, satirique, qui par malheur sombre dans des considérations philosophiques. Ce film, malgré ses longueurs, reste intéressant parce qu'il ne fait pas nouveau riche. Avec des moyens limités, ils arrivent à nous dire plus de choses sur la reconversion du personnel, la lourdeur de la bureaucratie, l'insignifiance d'une certaine télévision et l'obsession neutraliste chère aux Helvètes, que ne le ferait un film grassement réalisé.

Plusieurs longs métrages suisses, tous hors compétition, sont présentés à Cannes cette année. C'est presque un engouement, qui remplacerait celui qui a déjà joué en faveur du Québec.

Outre l'intérêt qu'on porte au cinéma suisse et à quelques films dont "La tierra prometida", du Chilien Miguel Littin, "Un homme qui dort", du Français Bernard Quey s a n n e, et "Comment on devient un ennemi de l'intérieur", du Breton René Vautier, le cinéma le plus admiré demeure celui qui vient des Etats-Unis. Même les films en compétition réalisés par des hommes connus, ont une vitalité qui frappe les Européens. Déjà gagnant neuf fois à Cannes depuis 1946, les Américains pourrissent bien, pour la deuxième année consécutive, remporter la palme. Pour le moment, les paris sont ouverts entre "Sugarland Express" et "The Last Detail", si l'on se fie aux succès que ces deux films ont eu à Montréal. "The Last Detail" mènerait par une bonne longueur. Mais les jeux ne sont pas encore faits.

Hors concours, "Mean Street", présenté à la Quinzaine des réalisateurs a beaucoup fait parler ici. Chez nous pourtant il a presque passé inaperçu.

Dernier détail, amusant pour les Québécois débarrassés de la censure: tout le monde ici court les films pornos, interdits en France, et qu'on ne peut voir que pendant le Festival, Cannes échappant pour deux semaines aux lois générales...

EN PRIMEUR

Le lecteur trouvera sous cette rubrique les films dont c'est la première sortie montréalaise en version originale, ainsi que les films dont la version française est présentée pour la première fois. Ces derniers films sont suivis d'un astérisque.

THE CONVERSATION

Film américain (1974) produit, écrit et réalisé par Francis Ford Coppola. Images: Bill Butler. Montage: Walter Murch et Richard Chew. Musique: David Shire. Avec Gene Hackman, John Cazale, Allen Garfield, Robert Duvall, V.O. Couleur. Dorval, salle Rouge.

Sujet particulièrement intéressant à l'âge du Watergate: les problèmes de conscience d'un "surveillant" professionnel l'impliquant dans une histoire troublante. Et ce qui pourra certes plaire à plusieurs: le film a été tourné dans San Francisco, la magnifique.

THE OUTFIT

Film américain (1973) écrit et réalisé par John Flynn, d'après le roman de Richard Stark. Images: Bruce Surtees. Montage: Ralph E. Winters. Musique: Jerry Fielding. Avec Robert Duvall, Karen Black, Joe Don Baker, Robert Ryan. V.O. Couleur. Pigalle.

Un autre film d'action, violent, qui respecte la mode des anti-héros. L'histoire, en gros, est celle de deux bandits qui ont le culot de s'en prendre à un gros syndicat de crime.

LOVIN' MOLLY

Film américain (1973) réalisé par Sidney Lumet. Production et scénario de Stephen Friedman, d'après le roman "Leaving Cheyenne" de Larry McMurtry. Images: Edward Brown. Montages: Joanne Burke. Musique: Fred Hellerman. Avec Anthony Perkins, Beau Bridges, Blythe Danner. V.O. Couleur. Côte-des-Neiges 1.

Ce film a subi plusieurs coupures et a connu divers titres depuis la fin du tournage, mais même la revue "Variety", la bible du spectacle américain, à la solde des commerçants du film, s'est vu obligée d'admettre que c'était là un échec d'un grand réalisateur, qui a voulu raconter la vie d'un bizarre ménage à trois pendant une période s'étendant sur 40 ans, au Texas.

LA FILLE DE DRACULA

Film portugais réalisé par Jess Franco. Doublé français. Electra, Versailles, salle Bleue.

Les renseignements ci-contre sont les seuls que nous ayons du générique de ce chef-d'oeuvre pré-révolutionnaire, avec, en supplément une analyse en deux lignes de la revue "Télérama" qui parle de "pornographie pour vampires de sous-préfecture". Encore une insulte pour les provinciaux!

L'engouement suisse

LES PULPEUSES (Sugar Cookies)

Film américain (1973) réalisé par Theodore Gershuny. Scénario de Gershuny et Lloyd Kaufman. Avec George Shannon, Mary Woronov, Lynn Lowry, Monique Van Vooren. Doublé français. Couleur. Granada.

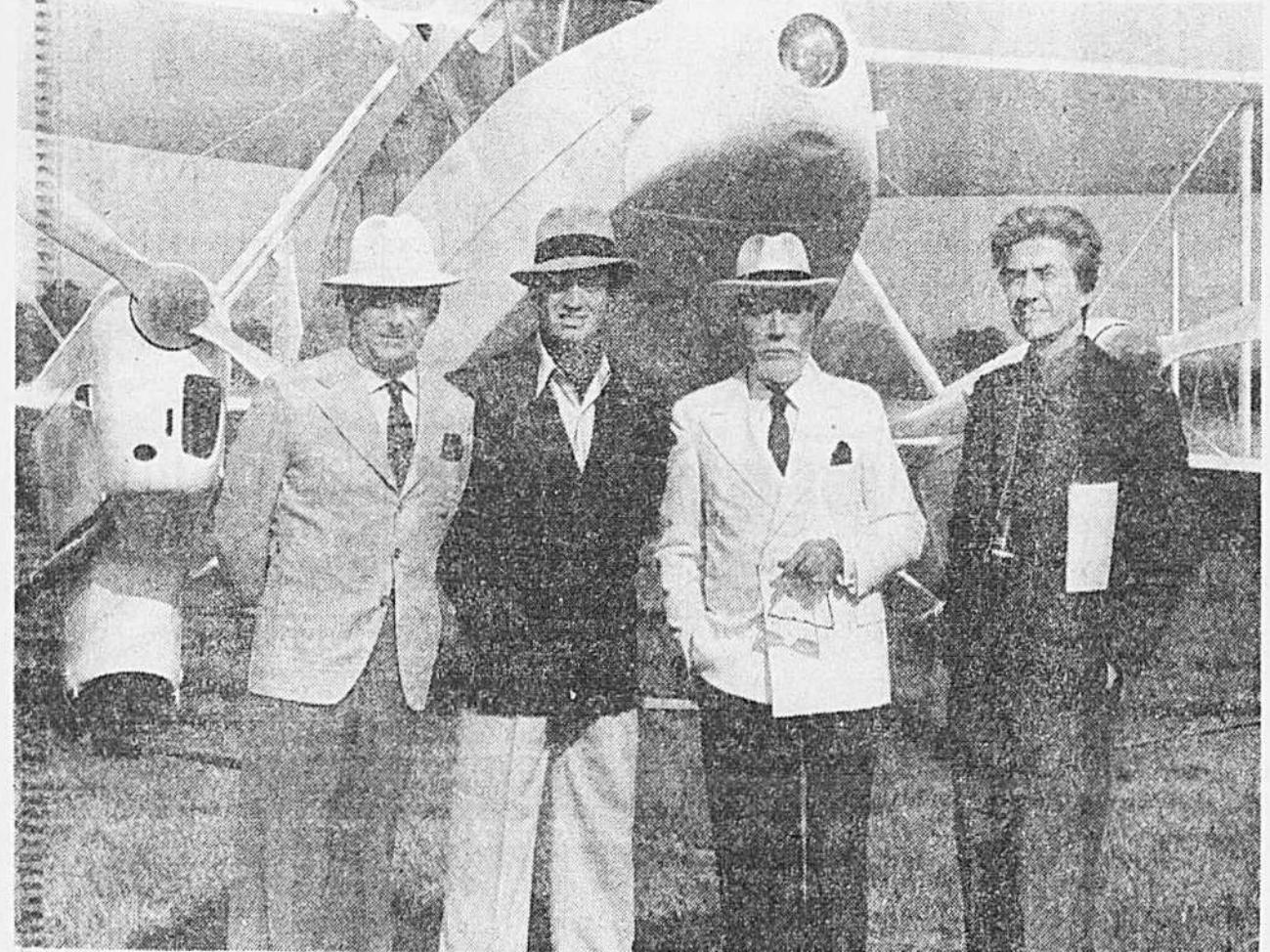
Rien qu'à voir le titre, des tas de petits vicieux se tremoussent déjà. L'histoire se passe à Hollywood et s'intéresse aux amours de toutes sortes d'un producteur de films érotiques et de son milieu. Il y en a pour tous les sexes et même les autres. Du grand Theodore Gershuny!

ALICE IN WONDERLAND

Film britannique (1972) adapté et réalisé par William Sterling, d'après le roman de Lewis Carroll. Images: Geoffrey Unsworth. Montage: Peter Weatherley. Musique: John Barry. Avec Fiona Fullerton, Michael Crawford, Ralph Richardson, Flora Robson, Peter Sellers, Dudley Moore. V.O. Todd-Ao. Couleur. Kent.

Maintenant que les joueurs de hockey sont en vacances, le cinéma Kent a décidé de leur proposer un "remake" d'"Alice in Wonderland", tiré du livre de chevet de Serge Savard. Contrairement à une certaine mode et malheureusement pour les joueurs de hockey, on n'a pas converti un conte de fée en film de sexe. Cette nouvelle version du célèbre roman de Carroll demeure donc un conte pour enfants mais, dit-on, privé de toute fantaisie et de toute poésie véritables. Mais Savard n'y verra que du feu!

Guy ROBILLARD



François Perrier, Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer et Alain Renais, pendant le tournage de "Stavisky" présenté cette semaine à Cannes.

Bunuel tourne "le Fantôme de la liberté"

PAR AXEL MADSEN
(collaboration spéciale)

PARIS — "Le Fantôme de la liberté" tire son titre de la première phrase du Manifeste communiste, aujourd'hui vieux de 116 ans, de Karl Marx, ce qui ne veut pas dire que le nouveau film de Luis Bunuel a quelque rapport avec Marx et ses suites. Pour le vieux surréaliste anarchique, la liberté est toujours un fantôme et "le Fantôme de la liberté" est un regard ironique sur les choses qui ne sont pas nécessairement logiques. "C'est un film sur le hasard des rencontres", dit Serge Silberman, le cinéaste français qui, à l'exception de "Tristana", a produit les quatre derniers films de Bunuel et qui a le pouvoir de le faire revenir derrière une caméra tous les deux ans. "C'est un

film sur les conjonctures disparates, sur la fuite devant la liberté du choix", dit Jean-Claude Carrière qui avec Bunuel a écrit les cinq derniers films du maître (à l'exception de "Tristana"). Don Luis, lui, ne dit rien. Il n'a pas le temps. "Le Fantôme de la liberté" est le 31e film de Bunuel depuis qu'"Un chien andalou" le lança sur une carrière qui a un début, pas de milieu et un étonnant troisième acte qui dure encore. Le nouveau film promet d'être son plus cocasse et peut-être aussi son plus nouveau film puisqu'il n'y a pas de personnages qui persistent tout au long du film, seulement des comparés qui se suivent: "Le hasard des rencontres".

Il y a 58 rôles parlants: infirmières, gendarmes, soldats, un docteur qui se fait gifler et une fillette qui attend dans le bureau d'un commissaire de police pendant que la police parisienne essaie de la trouver. Il y a un téléphone dans un tombeau. Il y a un char d'assaut chassant des lapins et une séquence d'ouverture qui se passe pendant l'ère napoléonienne. Ce début n'est pas seulement bunuellesque, il est historiquement authentique. Quand en 1814, après six ans de guerre sanglante, les Espagnols parvinrent à chasser les armées de Napoléon par-delà les Pyrénées (en inventant ce faisant la guerre de guérilla), ils ne choisirent pas la liberté, mais remirent sur le trône Ferdinand VII de qui les Français les avaient libérés en 1808. Dans les rues de Madrid, la restauration du roi décrépi et débauché fut accompagnée de cris de "Vivan las cadenas" (Vivent les chaînes). Dans sa séquence d'ouverture, Bunuel nous montre des soldats français aligner et exécuter des guerilleros espagnols. Avant de tomber sous les balles, les prisonniers crient "Vivan las cadenas".

Un saul de 160 ans

Ensuite, nous verrons les Français dans la cathé-

drale de Tolède, séchant leurs vareuses sur l'autel, buvant un vin aigre qui les fait cracher et tournant des rôtis de porc sur des feux faits avec le bois des bancs d'église. Après, nous serons à Paris en 1974.

Les nombreux rôles du "Fantôme de la liberté" sont tenus par des acteurs français que nous connaissons tous, mais dont les noms nous échappent souvent: Milena Vukotic, François Maistre, Paul Frankeur, Michel Lonsdale, Pierre Maguelon, Muni, Claude Piéplu, Pierre Lary, depuis dix ans le premier assistant de Bunuel, joue un condamné à mort qui signe des autographes sur les marches du Palais de Justice, et la distribution des rôles comprend également Jean-Claude Brialy, mais pas en tête d'affiche. La semaine dernière, il était question que Michel Piccoli et d'autres "noms" importants se joignent à l'équipe de Bunuel — pour des raisons qui semblaient moins qu'honorables. La tentation serait-elle de se ruier sur "le Fantôme" pour pouvoir dire qu'on a été dirigé par le maître lui-même?

Le 22 février Bunuel a eu 74 ans, ce qui fait de lui le plus vieux des premiers cinéastes à tourner présentement à Hollywood, Alfred

Hitchcock, qui a six mois de plus que Bunuel, prépare un nouveau film).

Quand Bunuel termina "le Journal d'une femme de chambre" en 1962, il était sûr de mourir dans l'année et, depuis, chaque nouveau film est d'office déclaré le dernier. Personne autour de Don Luis ne croit à ses proclamations de chant de cygne. Silberman est convaincu qu'après six mois de repos et d'en-neris espagnol ou mexicain, Bunuel sera prêt à recommencer.

L'image remplace le son

Sur le plateau, il est bien vivant. Une figure mince en pantalon couleur char-treuse et jersey Lacoste, il sautille partout, fumant des Gitanes filtre à la chaîne et dirigeant son monde dans un mélodieux français où seuls les "r" dénotent les lointaines origines ibériques. Il est un peu isolé par sa surdité croissante. Séparé des acteurs, il s'habitué à les diriger par images interposées. Quand la caméra tourne, il est assis devant un écran de contrôle qui retransmet la scène enregistrée. Tel un pilote de ligne, il suit l'action devant un casque de son amplifié "piqué" sur l'enregistrement sonore. "C'est

comme un téléspectateur qui peut changer l'émission qu'il voit ou qui peut écrire son théâtre au fur et à mesure", me dit-il.

Les intérieurs se filment au vieux studio de Billancourt. Les séquences auxquelles j'ai pu assister se passent dans un commissariat de police avec Julien Bertheau (qui, dans "le Charme discret de la bourgeoisie" incarnait l'évêque qui donne l'absolution à un moribond avant de le tuer) et Valérie Blanco, une fillette de 10 ans, jouant la jeune personne perdue ou kidnappée. Le décor est assez misérabiliste pour pouvoir s'accommoder à quelque série noire d'un Jean Gabin de haute époque, mais avec des touches insolites. Le portrait de Georges Pompidou est par terre contre le mur et derrière le bureau du commissaire est pendue "la Fusillade du 3 mai", l'hallucinante toile de Goya sur l'exécution des prisonniers en 1814.

La scène, jouée avec une gravité bureaucratique, est absurde. Tandis que Bertheau appelle un policier, Valérie se tient devant son bureau. "C'est elle?" demande le brigadier. Bertheau dit oui et l'invite à bien la regarder. Le brigadier avance vers Valérie et, comme pour se souvenir de son signalement, énu-

mère les particularités vestimentaires de la fillette: manteau bleu, chaussettes blanches, chaussures noires. Bertheau se lève et interromp discrètement le policier en lui demandant s'il a bien vu ses propres chaussures. "Oh, pardon", fait le brigadier, qui salue et sort. Coupez.

Après un premier essai que Bunuel regarde sur son écran de contrôle, il revient avec ses comédiens et corrige les positions et les gestes. Il efface, gomme, recommence. Il a la réputation de travailler vite et négligemment — le résultat d'années passées dans un cinéma marginal et fauché. La négligence est supposée expliquer une partie de l'ambiguïté de son oeuvre, les fins non résolues qui laissent les spectateurs sur leur faim, les interprètes médiocres, surtout dans sa période mexicaine. Sur le plateau, pourtant, il est nerveusement attentif. Il rature, coupe, suggère le ton, se crispe et s'amuse. Et puis, soudain, comme ça, échappant à son monde il dit "Ce n'est plus possible de scandaliser les gens comme on le faisait en 1930. Aujourd'hui, il faut de la douce subversion. L'idée avec 'le Fantôme' ici est de faire rire et, à la sortie, de rendre les gens inquiets."

Moteur! Il fait une se-



Alice In Wonderland.